Pierrevelcin, Gilles

Peuples et migrations

In: Pierrevelcin, Gilles. Les relations entre la Bohême et la Gaule du IVe au Ier siècle avant J.-C. Klápště, Jan (editor); Měřínský, Zdeněk (editor). Praha: Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, 2012, pp. 171-193

ISBN 9788073083915

Stable URL (handle): https://hdl.handle.net/11222.digilib/129750

Access Date: 26. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



3^E PARTIE

Formes et vecteurs des contacts : hypothèses interprétatives

Après avoir examiné les informations qui pouvaient être apportées par les données archéologiques, il nous reste maintenant à voir comment celles-ci peuvent ou ont pu être interprétées. On se penchera à cet effet plus en détail sur les deux formes majeures de contacts que nous avons identifiées: les migrations et les échanges. Dans les deux cas, nous verrons à la fois comment ces phénomènes ont été expliqués par les archéologues dans le contexte des relations entre la Bohême et la Gaule, mais aussi ce que peut nous apporter un point de vue plus large, en faisant appel à des données théoriques ou tirées d'autres aires chronoculturelles.

Dans un troisième temps, on s'intéressera plus particulièrement au rôle de cette zone intermédiaire qui est constituée par le sud de l'Allemagne et l'Autriche occidentale. Nous réfléchirons alors aux régions et aux sites qui semblent avoir une importance particulière entre la Bohême et la Gaule. Ces réflexions permettront finalement d'étudier plus en détail la question des voies de communication entre ces deux zones.

11. PEUPLES ET MIGRATIONS

En lien avec les données mises en avant lors de l'étude historiographique des contacts entre la Bohême et la Gaule (voir *chap. 3*), il semblait intéressant de pouvoir s'attarder plus longuement sur deux aspects étroitement imbriqués: le cas des Boïens et des Volques Tectosages, et le phénomène des migrations. Les deux peuples mentionnés sont généralement considérés comme les occupants de la Bohême et/ou de la Moravie, entre autres, et sont également attestés en Gaule. Des migrations entre ces deux zones ont donc pu être proposées, avec ou sans l'intervention de ces peuples en tant que vecteurs de contacts. C'est en tout cas ce que sug-

gèrent certains auteurs, qui se placent clairement dans une perspective migrationniste (voir *chap. 3*). Comme nous le verrons, ces théories ont toutefois été remises en cause par certains chercheurs

Notre souhait ici est de comprendre comment sont nées ces théories, à la croisée des données archéologiques et historiques, et de juger de la qualité des différentes informations.

La première partie du présent chapitre consistera en un rapide rappel des différentes localisations et mouvements proposés pour chacun de ces peuples. Ces données étant principalement tirées des sources historiques, nous examinerons dans un second temps la documentation issue des textes antiques. Il s'agira tout d'abord de recenser les passages susceptibles de nous renseigner, puis de voir les différentes analyses et commentaires proposés par les philologues et les historiens.

Dans un troisième temps, nous examinerons plus globalement cette forme de contacts que représentent les migrations. Il s'agira alors de réfléchir au phénomène en tant que tel, pour tenter de comprendre à quoi il correspond, et comment il peut être perçu par les archéologues. On s'attachera ensuite à présenter certains points de vue contradictoires sur les migrations à La Tène.

Une fois ces différents phénomènes étudiés, nous tenterons alors de réfléchir au rôle de chacun d'eux dans les relations entre la Bohême et la Gaule.

11.1. État de la recherche

Pour avoir un aperçu général des grandes théories migratoires dans notre zone d'étude, nous prendrons en compte ici les travaux les plus récents allant en ce sens et qui concernent notre période de la manière la plus large possible. On citera notamment les ouvrages de V. Kruta (2000), P. Drda et

A. Rybová (1995), B. Cunliffe (2001) ou encore le catalogue Celtes Mariemont 2006. Il faut toutefois rappeler d'emblée que ces théories ne sont pas suivies ou acceptées par tous les chercheurs, et qu'elles ne représentent donc pas un point de vue unanime.

11.1.1. Les différentes migrations envisagées

Les premières traces de contacts entre la Bohême et la Gaule, pour la période qui nous intéresse, se font d'ouest en est, aux alentours de 400 av. J.-C. On considère qu'à ce moment, la Bohême est occupée par les Boïens, durant les VI° et V° s. av. J.-C. À la fin du V° s., les Boïens quittent la Bohême pour participer aux migrations historiques ayant mené à l'installation de différents groupes de Celtes en Italie du nord, telle que mentionnée par Tite-Live notamment (cf. infra; Kruta 2000, p. 225, 237; Cunliffe 2001, p. 80; Celtes Mariemont 2006, p. 128).

Suite à ce départ, une vague de nouveaux arrivants vient occuper les terres laissées vacantes, dans la moitié nord du pays. Ces nouveaux Celtes, ou « Celtes historiques » sont également mis en relation avec les migrations rapportées par les textes antiques. Leur origine géographique varie selon les auteurs. Pour V. Kruta, il s'agit clairement de la Suisse (Kruta 2000, p. 225; Celtes Mariemont 2006, p. 128-129), alors que pour d'autres chercheurs on envisage une zone plus large, entre la Suisse, le Bade-Wurtemberg, et parfois jusqu'à la région du Main. Selon P. Drda et A. Rybová, les nouveaux occupants de la Bohême sont arrivés en plusieurs vagues (Drda, Rybová 1995, p. 87-90; Cunliffe 2001, p. 88).

Ces populations nouvellement installées constituent donc le nouveau substrat celtique de la Bohême et partiellement de la Moravie. Pour V. Kruta, cette nouvelle population, constituée d'éléments hétérogènes va permettre de voir se constituer sur place, dans la moitié nord de la Bohême et en Moravie, un « nouvel ensemble ethnique » : les Volques Tectosages. Cette attribution a été rendue possible par l'intermédiaire des récits de Jules César, qui parle de leur installation de l'autre côté du Rhin, au voisinage de la forêt Hercynienne (cf. infra; Kruta 2000, p. 249-250, 251-253; Celtes Mariemont 2006, p. 128-129). On notera toutefois ici le désaccord avec certains chercheurs tchèques (cf. infra) et notamment avec le modèle développé par P. Drda et A. Rybová¹.

Au cours du IIIe s., les Volques Tectosages continuent toutefois selon V. Kruta leurs mouvements dans différentes directions, mouvements cette fois guerriers, et dont l'épisode le plus fameux est le pillage du sanctuaire de Delphes, en Grèce, en 279 av. J.-C. En plus de cette expédition, les Volques sont alors installés dans les Balkans (confluence Drave-Danube), en Asie mineure, mais également dans la vallée de l'Èbre et dans le sud de la France (Kruta 2000, p. 253; Celtes Mariemont 2006, p. 128-129). Pour cette dernière région, qui nous intéresse plus particulièrement, et bien que les textes ne le mentionnent pas, on suppose que, dans le deuxième quart du IIIe s., les nouveaux arrivants Volques aient pu venir à la fois de Bohême et de Hongrie ou de Croatie, au regard des parallèles évoqués dans le mobilier. Pour la Bohême, il s'agit alors de parures à pastillage et faux-filigrane, ou encore du bracelet à oves de Style plastique de La-Rivière-sur-Tarn [cat. 067]². L'hypothèse développée par F. Perrin (1993, p. 333) est ainsi reprise par V. Kruta, qui parle d'un « afflux soudain d'objets laténiens d'origine danubienne datables presque sans exception du deuxième quart du IIIe s. av. J.-C. » (Kruta 2000, p. 303).

Un autre mouvement de population est également mentionné en Champagne, où un schéma identique à celui proposé pour la Bohême au tournant des Ve et IVe s. est avancé. En effet, on suppose alors la désertification de l'occupation celtique en Champagne, à l'exception de deux microrégions. Comme dans le cas de la Bohême évoqué ci-dessus, cette désertification est elle aussi mise en relation avec le départ historique vers l'Italie (Kruta 2000, p. 194; Cunliffe 2001, p. 83; Celtes Mariemont 2006, p. 138). Au IIIe s., les nouveaux arrivants sont originaires de différentes zones, notamment situées dans des régions limitrophes du nord-est de la France, mais aussi de territoires à l'est de l'Europe; on parle alors de « migration danubienne ». Différentes origines sont proposées, l'une d'elle pointant en direction de la Bohême. On met toutefois également en avant le rôle de la Moravie, de la Slovaquie et de la Hongrie occidentale (Kruta 2000, p. 312-313; Celtes Mariemont 2006, p. 145-146).

Si on revient à la Bohême, aucun autre mouvement de population n'est supposé jusqu'à l'apparition d'un phénomène nouveau, celui des oppida, qui caractérise le centre et le sud du pays, à partir du II^e s. La théorie de P. Drda, reprise par

¹ Drda, Rybová 1995, p. 11 : « Sans que l'archéologie ne le confirme, certains chercheurs tchèques n'hésitaient pas à attribuer aux Volques Tectosages les cimetières à inhumations qui s'étendent du nord-ouest de la Bohême jusqu'à la Moravie ».

² Les torques de Gajić (Hercegmárok) et de Fenouillet montrent quant à eux, selon l'auteur, des affinités entre les Volques du nord de la Croatie et les Tectosages du Languedoc (*Kruta 2000*, p. 265, 307).

V. Kruta, voit dans l'émergence de ces oppida le signe du retour des Boïens d'Italie, dont Strabon nous apprend qu'ils ont été refoulés du nord de l'Italie par les Romains vers 191 av. J.-C., mais en direction du Danube (Drda, Rybová 1995, p. 121-125; Kruta 2000, p. 339-343; Celtes Mariemont 2006, p. 205). Quoi qu'il en soit, le retour des Boïens se heurte alors à la population ayant pris sa place dans le nord, les Volques Tectosages. C'est pourquoi ces Boïens se seraient ainsi cantonnés aux terres moins fertiles et plus accidentées du centre et du sud du pays3. Ils ramènent dans leurs bagages le concept d'urbanisation et établissent ainsi le premier oppidum à Závist, sur les restes d'un ancien centre important des VIe et Ve s. Par la suite, comme l'a fait remarquer S. Fichtl (2004, p. 113), c'est à la manière d'une colonisation grecque qu'est envisagé l'essor des autres oppida, sortes de fondations secondaires à partir du modèle de Závist. La première phase du rempart de Závist, datée vers la fin du premier quart du IIe s., se situerait ainsi une dizaine d'années après le départ d'Italie (Celtes Mariemont 2006, p. 205).

Les Boïens continuent toutefois à vouloir étendre leur territoire. Après le passage de la migration cimbre relatée par les textes, migration que les Boïens repoussent avec succès en 113 av. J.-C., le territoire semble s'étendre vers le sud-est notamment. C'est ainsi que sont fondés les oppida de Staré Hradisko, pour contrôler la voie de l'ambre, et de Bratislava, au début du Ier s., contrôlant cette portion du Danube (Kruta 2000, p. 251; Celtes Mariemont 2006, p. 360-361). Les Boïens sont toutefois toujours aussi mouvants, et leur velléité d'expansion vers l'est ne sera stoppée que par une confrontation avec les Daces et leur chef Burebista, au cours de laquelle les Boïens sont décimés (Kruta 2000, p. 251; Celtes Mariemont 2006, p. 363).

Dans le même temps, un groupe de Boïens avait déjà quitté ses terres pour aller dans l'autre direction, vers l'ouest, et ainsi se joindre en 58 av. J.-C. aux Helvètes, dans leur migration planifiée vers l'Atlantique, mais mise en échec par l'intervention de César, qui nous relate l'événement. Les Boïens, toujours selon César, sont alors soutenus par les Éduens, qui obtiennent que leur contingent ayant pris part à la migration avortée puisse être établi sur une partie de leur territoire, tandis que les Helvètes et d'autres peuples sont refoulés vers leurs anciennes terres (Kruta 2000, p. 362).

Le tableau global ainsi dressé, inspiré essentiellement par les travaux de V. Kruta, n'est tou-

tefois pas suivi par tous les auteurs, à des degrés divers de désaccord, allant d'un point de détail à une remise en cause du modèle dans son ensemble. Certains chercheurs ont en effet préféré éluder ce problème, et mettent ces considérations de côté, sans mentionner les textes ou les mouvements de peuples envisagés dans le modèle présenté ci-dessus⁴.

D'autres chercheurs, tout en suivant également le modèle migrationniste, ont proposé un schéma différant sur le détail. Ce sont ces différents points de désaccord, liés essentiellement à la localisation des deux peuples, que nous allons maintenant rapidement présenter.

11.1.2. Débats sur la localisation des Boïens et des Volques Tectosages

Le point d'achoppement qui a été le plus largement discuté, ou tout du moins qui a connu la plus grande diversité d'opinions, concerne la localisation des Boïens et des Volques Tectosages en Europe centrale. Nous allons examiner ici les différentes variantes proposées pour chacun de ces deux peuples.

La Bohême

En Bohême, deux « écoles » principales se sont affrontées au sujet de la localisation des Boïens et des Volques Tectosages.

L'hypothèse la plus ancienne et la plus courante voudrait que les Boïens soient installés en Bohême, et principalement dans sa moitié nord. On leur attribue alors les nécropoles à tombes plates qui caractérisent cette région à partir du début du IVe s. Cette hypothèse a été développée notamment par J. L. Pič (1902; voir chap. 3.1) ou encore par P. Reinecke, qui parle de « boischen Flachgräberfelder » pour le nord de la Bohême et la Moravie (Reinecke 1902, p. 69 et note 57). Il en est de même pour A. Stocký, pour qui les tombes plates sont clairement celles des Boïens, arrivés de l' « Ouest » durant le IVe s. (Stocký 1933, p. 14-15).

J. Filip, dans sa monographie de 1956, présente les différentes théories, nous l'avons dit, mais ne se positionne pas clairement. C'est dans la version « grand public » de son ouvrage que l'on peut se faire une idée de son point de vue (Filip 1963, p. 60-65). J. Filip présente bien sûr la Bohême en relation avec les Boïens, qui sont mentionnés en 113 av. J.-C., lors de la migration des Cimbres. Les datations généralement très basses dans ses travaux lui

³ Cette hypothèse des Volques Tectosages est celle de V. Kruta, entre autres, mais pas de P. Drda et A. Rybová. *Cf. infra*.

⁴ On peut citer notamment Venclová (ed.) 2008b; voir chap. 3.5.

font dire que la situation archéologique documente donc, en cette fin de deuxième siècle, la présence des Boïens, principalement en Bohême centrale et du nord-ouest. Quand on sait que ses datations sont trop basses de près d'un siècle (en chronologie absolue), et au regard de la carte de répartition des nécropoles plates en Europe centrale illustrant ses propos (Filip 1963, fig. 19), on comprend que J. Filip assigne les Boïens à ces nécropoles. Celles-ci illustrent selon lui la vague d' « expansion celtique » en provenance de l'Ouest, toujours mise en concurrence avec l'occupation indigène plus ancienne caractérisée par les tumuli de Bohême du sud. Il précise que les régions du Haut-Palatinat (Oberpfalz) et du nord-est de la Bavière sont différentes, mais qu'on peut rapprocher les données de Bohême centrale à celles de la région entre Ratisbonne (Regensburg) et Passau (il mentionne bien sûr l'existence du toponyme Boiodurum à Passau, cf. infra) Ce serait donc selon lui le seul endroit où l'on pourrait éventuellement parler d'une présence boïenne.

La deuxième grande hypothèse a été formulée la première fois par *E. Šimek* (1934, p. 6, 25)⁵, et consiste à attribuer les nécropoles à tombes plates aux Volques Tectosages, tandis que les Boïens seraient cantonnés au sud du pays et en Bavière, au nord du Danube.

La proposition de l'auteur a par la suite trouvé un écho dans les travaux de J. Böhm (1941, p. 410), ou encore de K. Castelin (1955). Pour J. Bouzek (2007, p. 183-184) ou J. Waldhauser également, qui se base sur les travaux de J. Böhm, le nord de la Bohême devait être occupé par les Volques Tectosages plutôt que par les Boïens (par ex. Waldhauser 1981, p. 202).

Enfin, nous avons vu que cette théorie est celle qu'a retenue V. Kruta, qui lie toutefois ce modèle à l'idée d'une formation sur place de ce peuple (cf. supra).

L'Allemagne

En dehors de la Bohême, les Boïens et les Volques Tectosages ont également été placés en Allemagne par certains auteurs. Nous avons vu que J. Filip par exemple admettait cette possibilité. Mais cette hypothèse est également celle de J. Dobiáš (1964, p. 24, 345-346), qui rappelle que les sources antiques situent les Boïens dans la forêt Hercynienne, voisine des Helvètes, c'est-à-dire certainement dans le sud de l'Allemagne actuelle.

L'auteur situe plus précisément les Boïens dans l'est de la Bavière (*Dobiáš 1964*, p. 25, 347).

Pourtant, partant du principe que le nom de *Boiohaemum* est resté par la suite lié à la Bohême, J. Dobiáš admet finalement de voir cette région comme leur zone d'origine, avant leur expansion vers la Bavière puis vers les autres régions européennes. L'auteur réfute au passage une théorie qui a également existé et qui situait le *Boiohaemum* en Moravie (*Dobiáš 1964*, note 18, p. 40-41).

Pour J. Dobiáš, il est abusif de placer les Boïens au sud, et les Volques au nord de la Bohême. Selon lui, c'est un sous-groupe des Boïens qui serait installé dans le sud, ce qui expliquerait les quelques différences dans le rite funéraire (persistance des tumuli).

W. Stöckli, dans son étude de la céramique de Manching, s'est également intéressé à la présence des Boïens en ce lieu, et en Bavière plus globalement (Stöckli 1979, p. 198). L'auteur nous livre une interprétation intéressante, en se demandant si Manching, situé en territoire vindélice selon les interprétations traditionnelles, ne pouvait pas être un oppidum boïen. Il évoque à cet effet la faible distance avec la ville de Passau, où l'on situe le Boiodurum antique. W. Stöckli estime toutefois que le terme de « boïen » est trop largement répandu dans les sources antiques, et qu'il faut peut-être y voir un nom générique ou collectif (Sammelbegriff) utilisé pour les Celtes orientaux. En ce sens, les Vindélices compteraient parmi les Boïens, et ces deux attributions ethniques ne seraient ainsi pas contradictoires dans le cas de Manching. L'auteur conclut que, en raison de la qualité des sources antiques à notre disposition, il est peu probable de pouvoir répondre à cette question.

Bien que concernant une zone plus large, on mentionnera encore les travaux de M. Szabó, qui utilise l'exemple de la céramique peinte pour dire que la *koiné* des II^e-I^e s. av. J.-C. entre Manching et les Carpathes est liée au contrôle de ces territoires par les Boïens (*Szabó 1991*, p. 281, avec références).

Enfin, à partir de l'exemple des céramiques à métopes [cat. 117-119], et des similitudes entre la région Rhin-Main et la Bohême de l'ouest, V. Salač et C. von Carnap-Bornheim (1994, p. 124) parlent de preuves de commerce ou de déplacements de population, mais précisent qu'on ne peut exclure la possibilité des Boïens, installés près du Rhin et du Main, d'après le texte de Tacite (cf. infra), comme vecteur de ces contacts.

S'agissant des Volques Tectosages, ils ont eux aussi été localisés en Allemagne par certains auteurs. On peut mentionner l'avis de J. L. Pič (1902), pour qui les Volques Tectosages ne sont pas localisables en Rép. tchèque, mais plutôt sur le Main.

⁵ Filip 1956, p. 31; Dobiáš 1964, note 110.

Une autre localisation a également été proposée dans le Bade-Wurtemberg, à partir de la répartition des monnaies dites « à la croix tectosage » (Pleiner 1978, note 15 p. 665). D. Mannsperger mentionne également les monnaies à la croix, qui mènent selon lui presque au « réflexe » de voir un lien entre les Tectosages d'Europe centrale (Allemagne) et ceux du sud de la France (voir Bittel, Kimmig, Schiek 1981, p. 245).

La Gaule

La localisation des Boïens en Gaule, recherchée à partir du texte de César (cf. infra), a également fait l'objet de nombreux débats, mais dans une période plus ancienne de la recherche. La démonstration d'E. Thévenot (1960), qui place l'oppidum boïen de Gorgobina à Sancerre, semble aujourd'hui faire consensus (Barral, Guillaumet, Nouvel 2002, note 11). On soulignera toutefois qu'il n'existe pas d'arguments archéologiques permettant de confirmer cette hypothèse.

S'agissant des Volques Tectosages, la localisation traditionnelle est placée en Languedoc, sur la base du texte de Strabon (voir *chap. 11.2.2*). Toutefois, nous avons également vu que certains objets du sud de la Gaule, et notamment du couloir rhodanien, leur ont été attribués (*cf. supra*).

Pour le I^{er} s. av. J.-C., ce sont aussi certains types de fibules de Nauheim qui ont été mis en parallèle à la présence des Volques Tectosages et Arécomiques, à l'ouest du Rhône (*Striewe 1996*, p. 135). L'auteur ne mentionne toutefois dans ce cadre aucune migration ou lien quelconque avec la Bohême.

Si l'on récapitule rapidement les quelques données présentées ici, on peut voir que la localisation des Boïens en Europe centrale a connu de nombreuses variantes. On les a ainsi situés :

- en Bohême du nord et en Moravie
- en Bohême du sud
- en Bavière
- dans la région Rhin-Main
- en Europe centrale, entre la Bavière et les Carpathes

Pour les Volques Tectosages, les hypothèses sont moins nombreuses, mais ils ont tout de même été situés dans trois zones différentes :

- en Bohême du nord et en Moravie
- sur le Main
- dans le Bade-Wurtemberg

Les différentes théories rapidement présentées ici sont, nous l'avons vu, parfois contradictoires, et reposent notamment sur une longue tradition de la recherche, ainsi que sur les interprétations subjectives des différents auteurs. Afin d'examiner ces données, nous les traiterons séparément : d'un côté les sources antiques utilisées pour mettre en avant le rôle des peuples évoqués et la manière dont on les a interprétées ; et de l'autre les théories migrationnistes (ou invasionnistes), pour analyser la manière dont ces théories ont été appliquées à notre cadre historique et géographique.

11.2. Les textes antiques et leur interprétation

Les Boïens et les Volques Tectosages apparaissent de manière sporadique dans divers écrits antiques. On se concentrera ici sur leurs différentes localisations et mouvements qui peuvent en ressortir⁶.

11.2.1. Les Boïens

Le nom des Boïens apparaît chez plusieurs auteurs antiques, dans différentes régions d'Europe, et à différentes époques. Quatre localisations principales sont connues pour ce peuple, dont deux nous concernent plus particulièrement. Nous les présentons ici en fonction de la date d'apparition de ce peuple dans les différentes régions.

L'Italie

Le premier épisode concerne leur installation en Italie⁷. Si l'on tente de restituer rapidement leur histoire, c'est **Tite-Live** qui nous rapporte les événements les plus anciens. L'auteur nous renseigne en effet sur les différentes vagues d'invasions gauloises en Italie, depuis l'épisode de Bellovèse et Ségovèse, qui s'était déroulé sous le règne de Tarquin l'Ancien (616-575 av. J.-C., cf. infra), jusqu'au début du IV^e s. av. J.-C. On apprend ainsi que les Boïens arrivent parmi les derniers, et s'installent entre Pô et Apennins (*Ab urbe condita* V, 35, 2), information certainement reprise de **Polybe**⁸.

Strabon nous apprend qu'ils « sont venus par migration de territoires situés au-delà des Alpes » (Géographie IV, 4, 1), localisation qui sera reprise par Pline l'Ancien (Naturalis historia III, 124). Ce même auteur nous rapporte ensuite le premier événement datable qui peut être associé aux Boïens. En effet, accompagnés des Insubres et des Sénons,

⁶ Les traductions françaises utilisées sont celles des éditions « Les Belles Lettres ».

⁷ On se reportera à *Kysela 2010* pour un état de la question récent sur la présence des Boïens en Italie, à partir des sources littéraires et archéologiques.

⁸ Selon Polybe, les Boïens se sont installés « au-delà du Pô, sur les bords de l'Appenin » (*Historiae* II, 17, 7).

ils détruisent la ville de Melpum « le jour même où Camille prit Véies » (*Naturalis historia* III, 125), événement que l'on peut situer en 396 av. J.-C. (*Zehnacker 1998*, p. 249).

Le séjour des Boïens en Italie est relativement mouvementé, ponctué de nombreuses batailles et autres troubles. Les événements situés entre 285/4 et 224 sont relatés par Polybe⁹. Cette dernière date correspond à la victoire romaine de Télamon, après laquelle les Boïens sont contraints de se soumettre (Historiae II, 31, 9). Tite-Live également parle à trois reprises de cette soumission (Periochae 33, 6; 34, 4; 36, 3).

En 191 av. J.-C., les Romains chassent définitivement les Boïens, qui s'installent selon Strabon près du Danube (*Geographia* V, 1, 6).

La Pannonie

La région du Danube, et plus largement la Pannonie, constitue en effet une deuxième zone d'importance pour l'histoire des Boïens. Si l'on continue avec le même passage de **Strabon**, on apprend que leur installation dans cette zone a été, comme en Italie, également tumultueuse :

Les Boïens, chassés des lieux qu'ils occupaient, allaient s'installer sur les rives de l'Istros, où ils vécurent aux côtés des Taurisci. Perpétuellement en guerre contre les Daces, ils finirent par être à leur tour exterminés jusqu'au dernier, laissant leurs terres, qui font partie de l'Illyrie, aux troupeaux de moutons des populations voisines.

Strabon, Geographia V, 1, 6 (traduction Lasserre 1967)

On trouve plus loin dans l'ouvrage à nouveau deux mentions de l'anéantissement « jusqu'au dernier » des Boïens, sur qui régnait Critasiros, par le chef dace Burebista et ses troupes (*Geographia* VII, 3, 11 et 5, 2). Cet événement est généralement daté des années 41/40 av. J.-C. (cf. infra).

Strabon mentionne encore à plusieurs reprises les Boïens dans cette région, ou dans la péninsule des Balkans, sans plus de précisions. On sait ainsi qu'ils sont installés près des Thraces (VII, 3, 2) ou près de l'Adriatique (VII, 5, 6).

Le géographe **Ptolémée**, ayant vécu au II^e s. apr. J.-C., situait quant à lui des Boïens dans la partie centre-occidentale de la Pannonie supérieure (*Géogr*. II, 14, 2), soit entre les rivières Drava et Mura.

On peut également mentionner ici le « désert des Boïens », cité par **Strabon** (*Geographia* VII, 1, 5, *cf. infra*), mais dont la localisation reste vague, dans un passage fragmentaire.

Ce « désert », également mentionné par **Pline** (*Nat. Hist.* III, 146), semble tirer son nom de l' « anéantissement » des Boïens que nous avons évoqué ci-dessus.

Enfin, on signalera le passage des Boïens dans cette région, lorsque César nous apprend qu'ils ont été en Norique, afin d'assiéger Noreia, capitale de ce royaume (BG 1, 5, 4; cf. infra). L'événement se situe, toujours selon César, avant la participation des Boïens à la migration des Helvètes 58 av. J.- C.

Le Boiohaemum et la forêt Hercynienne

Une troisième localisation supposée pour les Boïens, moins précise, est à placer en Europe centrale. Elle est en fait liée à deux termes géographiques, le *Boiohaemum* et la forêt Hercynienne.

Le premier, par son importance historiographique, est celui de *Boiohaemum*, dans son orthographe la plus courante. Ce terme, qui est étymologiquement à l'origine des dénominations des langues latines et germaniques, telles que Bohême, *Böhmen* ou encore *Bohemia*, est composé de la racine *boio-*, pour les Boïens, et du suffixe *-haemum*, qui semble devoir être rapproché du *Heim* germanique.

La première mention du *Boiohaemum* apparaît chez **Strabon**, sous la forme Βουίαιμον:

C'est là 10 qu'on trouve la forêt Hercynienne et les tribus des Suèves dont certaines, les Quades, vivent dans la forêt. Il y a également parmi elles le Boiohaemum qui appartient au roi Marobodos [...].

Strabon, *Geographia* VII, 1, 3 (trad. *Baladié 1989*)

Il n'est pas fait mention des Boïens dans ce passage, mais il faut rappeler que le texte de Strabon a été terminé vers 17 ou 18 apr. J.-C. (*Baladié* 1989, p. 8), à une époque où ils n'étaient donc plus présents.

On trouve une mention similaire un peu plus tard chez Veleius Patercullus: « le peuple des Marcomans [...] occupait des plaines entourées par la forêt Hercynienne » (Hist. rom., II, 108, 1), puis: « Sentius Saturninus fut chargé de mener ses

⁹ Voir Polybe, *Historiae* II, 20 – 23 pour le détail de ces événements.

¹⁰ C'est-à-dire dans le sud du pays situé entre Rhin et Elbe, décrit dans la première partie de ce passage.

¹¹ La traduction de R. Baladié emploie le terme latin, et non pas une translittération de la dénomination grecque.

légions à travers le pays des Chattes, après avoir rasé la partie de la forêt Hercynienne qui le borne, et de les conduire en Bohême [Boiohaemum] – car tel est le nom de la région qu'habitait Maroboduus [...] » (Hist. rom., II, 109, 5).

On trouve enfin une mention du *Boiohaemum* dans la *Germanie* de **Tacite**. Lors de la publication de l'ouvrage¹², le *limes* était déjà bien en avant du Rhin et du Danube, mais Tacite ne le mentionne pas. On propose donc d'y voir la marque des écrits de Pline l'Ancien, dont Tacite s'est le plus inspiré (*Perret 2003*, p. 12-13). Dans le premier siècle apr. J.-C., au moment où Pline et Tacite sont actifs, les Boïens d'Europe centrale ne sont plus qu'un souvenir:

Donc, entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Main, les Helvètes, plus loin les Boïens, deux nations gauloises, ont occupé le pays. Le nom de Bohême [Boihaemum] subsiste encore et témoigne de l'antique histoire des lieux quoique leurs habitants aient changé.

Tacite, Germania 28, 2 (trad. Perret 2003)

Près des Hermundures vivent les Naristes, puis les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont les premiers pour la gloire et la puissance ; bien plus, leur pays même, enlevé jadis aux Boïens, est une conquête de leur valeur.

Tacite, Germania 42, 1 (trad. Perret 2003)

Tacite est ainsi, à notre connaissance, le seul auteur à expliciter directement le lien entre le peuple et le territoire.

On notera que la traduction de J. Perret utilise le terme français de « Bohême », alors que la majorité des auteurs préfèrent en ce cas garder le terme latin, en l'occurrence *Boihaemum* dans le cas de Tacite.

Nous n'avons donc aucune mention du *Boio-haemum*, à l'époque où il était encore habité par son peuple d'origine. Toutes les mentions sont plus tardives, et qui plus est très imprécises quant à la localisation de ce territoire.

Pour nous aider dans la localisation du *Boio-haemum*, il faut également se pencher sur le cas de la forêt Hercynienne. Chez Strabon, Tacite et Veleius Patercullus, nous venons de le voir, ces déterminatifs géographiques sont en effet liés.

La forêt Hercynienne est célèbre dans l'histo-

riographie depuis l'épisode mythique, relaté par Tite-Live, du roi biturige Ambigat, envoyant ses neveux Bellovèse et Ségovèse à la recherche de nouvelles terres, pour alléger une population surabondante (*Ab urbe condita* V, 34). Tandis que les augures indiquent l'Italie pour le premier, Ségovèse est envoyé précisément vers la forêt Hercynienne.

On ne trouve toutefois pas chez Tite-Live de précisions sur cette forêt. C'est dans la *Géographie* de Strabon que l'on peut obtenir le plus d'informations. Tout d'abord, s'agissant des Boïens, le lien avec la forêt Hercynienne est établi lorsque Strabon parle de la migration des Cimbres. Il reprend alors les informations de **Poseidonios**¹³, qu'il cite nommément:

Il [Poseidonios] dit encore que la forêt Hercynienne était primitivement habitée par les Boïens, que la poussée des Cimbres s'exerça d'abord sur cette région, mais refoulés par les Boïens, ils descendirent vers le Danube et les Scordisques, qui sont des Gaulois, continuèrent par les Tauristes ou Taurisques, eux aussi de race gauloise, ensuite par les Helvètes.

Strabon, Geographia VII, 2, 2 (trad. Baladié 1989)

Un peu plus tôt dans son ouvrage, Strabon nous fournit même une description un peu plus précise :

La forêt Hercynienne est exceptionnellement épaisse et formée de grands arbres, elle recouvre des régions escarpées et englobe un vaste périmètre dont le centre est occupé par un territoire dont nous avons déjà parlé, propice à un peuplement important.

On trouve près d'elle la source de l'Istros et celle du Rhin, le lac situé entre les deux et les marais formés par les débordements du Rhin. [...] Ce lac est plus au sud que les sources de l'Istros, de sorte que pour aller de la Celtique à la forêt Hercynienne, il faut d'abord passer ce lac, ensuite l'Istros, puis traverser une région plus facile de hauts plateaux pour atteindre la forêt. [...]

Les rives du lac sont tenues sur une courte distance par les Rhètes, sur une plus grande par les Helvètes et les Vindéliciens. < Viennent ensuite les Noriques > et le désert des Boïens. Tous les peuples qui vivent là, jusqu'à la Pannonie, habitent des plateaux montagneux. [...]

¹² L'ouvrage semble avoir été écrit dans les premières années du règne de Trajan, qui a été couronné en 98 apr. J.-C. (*Perret 2003*, p. 5).

¹³ Poseidonios, FgrHist 87 F 31 (J), selon Tomaschitz 2002 et Dobesch 1993, note 6.

Alors que la forêt Hercynienne est de l'autre côté du pays des Suèves, il y a de ce côté-ci une autre forêt où ils sont installés, la forêt de Gabréta.

Strabon, Geographia VII, 1, 5 (trad. Baladié 1989)

Pour les autres mentions, elles ne font plus alors référence aux Boïens. Il en est ainsi pour un passage de César (BG, VI, 24), où la forêt est mise en relation avec les Volques Tectosages (cf. infra).

Chez **Ptolémée** (Géogr. II, 11, 7; 11, 21; 11, 26), la forêt est mentionnée trois fois, mais sans qu'on puisse la localiser précisément. Enfin, Tacite, en plus des passages que nous avons évoqués, parle encore de la forêt Hercynienne, mais cette fois pour localiser le peuple des Chattes, non loin du Rhin (Germania 30, 1).

La Gaule

Les dernières mentions des Boïens sont dues à **César**, qui parle de leur présence auprès des Helvètes, lors de leur fameuse migration en 58 av. J.-C. Nous avons évoqué ce passage plus haut, pour illustrer leur présence à l'Est des Alpes, mais il convient d'en donner ici le contenu : « les Boïens qui, d'abord établis au delà du Rhin, venaient de passer dans le Norique et de mettre le siège devant Noréia, deviennent leurs alliés [aux Helvètes] et se joignent à eux » (César *BG* I, 5, 4).

On apprend ainsi que les Boïens étaient initialement installés outre-Rhin, mais sans que nous puissions avoir de localisation plus précise. Après avoir rejoint le contingent helvète, ils ont ensuite pris part à la bataille près de Bibracte, où 15 000 Boïens et Tulinges « fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne » (I, 25, 6). César précise plus loin (I, 29, 2) que les Boïens étaient au nombre de 32 000 au total¹⁴.

Après la défaite des Helvètes, ils sont autorisés par César à s'installer sur le territoire des Éduens, sur une demande ces derniers :

Quant aux Boïens, les Héduens demandèrent, parce qu'ils étaient connus comme un peuple d'une grande bravoure, à les installer chez eux; César y consentit; ils leur donnèrent des terres, et par la suite les admirent à jouir des droits et des libertés dont ils jouissaient eux-mêmes.

César, BG I, 28, 5 (trad. Constans 1972)

César nous donne par la suite d'autres informations sur l'installation et l'histoire des Boïens en Gaule, lors d'événements qui se sont déroulés en 52 av. J.-C. :

Vercingétorix, à nouveau, ramène son armée chez les Bituriges, puis quitte leur territoire et se dispose à assiéger Gorgobina, ville des Boïens : César les y avait établis après les avoir vaincus dans la bataille contre les Helvètes, et il les avait placés sous l'autorité des Héduens.

César, BG VII, 9, 6 (trad. Constans 1941)

César, alors chez les Sénons à Agedincum (Sens), et voulant prouver son amitié pour les peuples gaulois qui s'étaient ralliés à sa cause, se met en route pour défendre Gorgobina (VII, 10). Après un détour par Vellaunodunum et Cenabum (Orléans), César se dirige vers Gorgobina. Entre temps, Vercingétorix s'avance, et la rencontre des deux armées se fait à Noviodunum, puis à Avaricum (Bourges). César prépare alors le siège de la ville, et c'est ici qu'il demande aux Boïens et aux Éduens du blé pour le ravitaillement, tout en précisant que l'apport boïen fut maigre, faute à la pauvreté de ce peuple, qui ne forme « qu'un petit État de faibles ressources » (VII, 17, 2 et 3).

Le dernier passage concerne la bataille d'Alésia (52 av. J.-C.), où l'assemblée des chefs gaulois demande à chaque cité un certain nombre d'hommes en armes. On demande ainsi 1 000 hommes aux Boïens, ce qui, comparé aux 35 000 hommes des Éduens et de leurs clients ou des Arvernes et de leurs vassaux (BG VII, 75, 3) paraît peu, mais correspond à l'idée du « petit État » mentionné lors du siège d'Avaricum.

Les Boïens sont encore mentionnés en Gaule au I^{er} s. apr. J.-C., lorsque « un certain Mariccus, appartenant à la plèbe des Boïens », enrôla quelques milliers d'hommes pour se soulever contre l'armée romaine. C'est lorsqu'il essaya de faire de même dans les « cantons éduens les plus proches » que ceux-ci, aidés des légions romaines, mirent fin à ses ambitions (**Tacite**, *Hist.*, II, 61). L'événement se situe en 69 apr. J.-C.¹⁵.

On trouve également chez **Pline l'Ancien** une mention de ces Boïens, cités parmi les peuples installés en Gaule lyonnaise (*Nat. Hist.* IV, XVIII, 107).

¹⁴ L'épisode est également relaté par Orose (*Historia adversus paganos* 6, 7, 3-5), un récit plus tardif écrit en 416-417, mais le nombre de personnes ayant pris part au déplacement est inférieur à celui de César. Voir *Arnaud-Lindet 1991*, note 3 p. 181.

¹⁵ Voir la notice sur Mariccus dans *Real Encyclopädie* XIV, 2, col. 1755.

Autres mentions

Pour compléter ces informations sur les Boïens, on peut également se pencher sur les autres toponymes et anthroponymes liés à ce peuple.

Le premier d'entre eux est dû à **Ptolémée**, qui signale l'existence d'une ville du nom de Boioduron (Βοιόδουρον), située chez les Vindélices, le long du Danube (*Géogr.*, II, 12, 7). La localité est également mentionnée sur la table de **Peutinger** (segment III), sous le nom de *Castellum Bolodurum*, situé à la confluence Danube-Inn, entre les deux fleuves.

Ce toponyme est généralement associé à la ville actuelle de Passau, et plus précisément au quartier d'Innstadt (*Kruta 2000*, p. 478; *Stückelberger, Graßhoff 2006*), situé à la confluence du Danube et de l'Inn, mais sur la rive droite de cette dernière rivière.

Enfin, il convient de mentionner l'anthroponyme « Boïorix », qui signifie littéralement « roi des Boïens » (*Kruta 2000*, p. 479). Plusieurs personnages portant ce nom sont recensés dans les sources antiques.

L'un d'entre eux est le chef des Cimbres, qui ont mené avec leurs alliés Teutons la fameuse expédition portant leurs noms, et qui fut tué lors de la bataille de Verceil en 101 av. J.-C. (Plutarque, Vie de Marius 25, 4). Ce même Boïorix, a priori, est mentionné par Tite-Live (Hist. rom., LXVII, 1).

Il n'a pas été possible de retrouver le Boïorix, « roi des Boïens cisalpins en 194 av. J.-C. » mentionné par *V. Kruta* (2000, p. 479), qui cite Tite-Live, *Hist. rom.*, XXXIV, 46. La seule mention de Boïorix dans les *periochae* de Tite-Live se situe en LXVII, 1 (voir *supra*), et concernerait donc le chef cimbre.

Enfin, un Gaulois d'Autun ou de ses environs, également dénommé Boïorix, est mentionné sur la dédicace d'une statuette en bronze mise au jour à Auxy (Saône-et-Loire; Kruta 2000, p. 479).

Pour être complet sur ces anthroponymes, il nous faut encore mentionner une donnée épigraphique et non textuelle. Il s'agit d'un tesson de céramique graphitée de Manching, sur lequel a été apposé un graffiti au nom d'un certain Boios (voir par ex. *Waldhauser 2001a*, fig. p. 17). On retrouve également ce nom, qui signifie littéralement « le Boïen », sur une dédicace monumentale de Nîmes, datée de la période pré-augustéenne (*Kruta 2000*, p. 479).

11.2.2. Les Volques Tectosages

Bien qu'on puisse trouver la mention des Volques Tectosages chez plusieurs auteurs, ils sont néanmoins largement moins représentés dans les sources que les Boïens.

Les Tectosages sont mentionnés à trois endroits différents dans le monde celtique : en Asie Mineure en tant que composante des Galates, dans le sud de la Gaule, et en Europe centrale (*Tomaschitz 2002*, p. 131).

Asie mineure

Plusieurs témoignages concernent la présence des Volques Tectosages en Asie mineure. Nous ne nous étendrons pas sur cette localisation, puisqu'elle sort de notre cadre d'étude, mais rappelons brièvement les auteurs qui la mentionnent.

Tite-Live (Ab urbe condita 38, 16) place les Tectosages en Asie Mineure, dans sa partie centrale. Les Tolistoboges et les Trogmes sont les deux autres peuples celtes évoqués¹⁶.

Ces trois peuples sont également mentionnés par **Photius** (*Bibliotheca* 227b-228a)¹⁷, mais avec des erreurs de localisation (*Tomaschitz* 2002, p. 159). Enfin, **Strabon** précise également à deux reprises la présence des Volques Tectosages en Asie mineure (*Geographia* XII, 5, 1-2 et IV, 1, 13, cf. infra).

Sud de la Gaule

Une autre localisation des Volques Tectosages est située dans le sud de la Gaule. Les témoignages concernant leur présence dans cette région nous sont livrés par Strabon et Pline.

Strabon (Geographia IV, 1, 12-13), reprenant entre autres Timagène et Poseidonios (Tomaschitz 2002, p. 132), nous apporte plusieurs types d'informations. Tout d'abord, il décrit leur localisation, entre les Pyrénées et les Cévennes:

Après Némausus [Nîmes], en direction du Mont Cemmène, qu'ils habitent de bout en bout et dont ils occupent aussi le versant méridional, viennent les Tectosages, nom donné à l'un des peuples volques, et certaines autres populations [...].

Les Tectosages confinent d'un côté au Mont Pyréné. De l'autre, ils débordent légèrement sur le versant septentrional des Cemmènes.

Strabon, Geographia IV, 1, 12-13 (trad. *Lasserre 2003*)

¹⁶ Respectivement en Éolie et Ionie, et sur la côte de l'Hellespont. Voir *Tomaschitz 2002*, p. 145).

¹⁷ Photius reprenant des informations de Memnon 11 (19), selon *Tomaschitz 2002*, p. 155.

Strabon nous éclaire ensuite sur leur histoire :

Il semble qu'ils aient été autrefois très puissants et que leur population ait même atteint de telles proportions qu'il fallut en chasser une grande partie à l'occasion d'une guerre civile. Des ressortissants d'autres peuples se seraient alors joints aux bannis, formant le peuple auquel appartient actuellement la partie de la Phrygie contiguë à la Cappadoce et à la Paphlagonie. Nous en avons la preuve, aujourd'hui encore, dans le nom local de Tectosages qui est porté par l'un des trois peuples de cette région [...].

En ce qui concerne les Tectosages, on assure qu'ils participèrent à l'expédition de Delphes et que les trésors sacrés trouvés chez eux dans la ville de Toulouse par le général romain Caepio provenaient des richesses rapportées de là-bas [...].

Strabon, Geographia IV, 1, 13 (trad. Lasserre 2003)

Dans ce dernier passage, il est maintenant communément admis que Strabon s'est basé sur les écrits de Timagène¹⁸, qui est d'ailleurs nommé plus bas comme source par Strabon lui-même. Il est ici question du fameux *aurum tolosanum*, mais nous n'entrerons pas dans le débat, antique déjà¹⁹, du mode de constitution de ce trésor, puisqu'il sort de notre cadre d'étude.

La présence des Volques Tectosages, et de leurs villes *Carcasum* et *Tolosa*, est enfin mentionnée par **Pline l'Ancien** (*Naturalis historia* III, 33, 36, 37), mais également par Justin (*Epitoma* 32, 3, 9-12), qui nous précise que l'ancienne patrie des Tectosages est *Tolosa*.

Quant à **Ptolémée** (*Géogr.*, II, 10, 9), il mentionne les Volques Tectosages dans la partie occidentale de la Narbonnaise.

Europe centrale

Quant à leur présence en *Europe centrale*, celle qui nous concerne directement, on la trouve mentionnée chez **César**:

Il fut un temps où les Gaulois [...] envoyaient des colonies au delà du Rhin parce qu'ils étaient trop nombreux et n'avaient pas assez de terres. C'est ainsi que les contrées les plus fertiles de la Germanie, au voisinage de la forêt Hercynienne, forêt dont Eratosthène et certains

autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler, — ils l'appellent Orcynie — furent occupées par les Volques Tectosages, qui s'y fixèrent; ce peuple habite toujours le pays [...].

César, BG VI, 24, 1-3 (trad. Constans 1941)

La présence des Volques Tectosages « au voisinage de la forêt Hercynienne » ne semble mentionnée par aucun autre auteur antique, et l'événement n'est pas datable (cf. infra).

11.2.3. Analyse des sources

Les passages compilés ici nous apportent un certain nombre d'informations sur les Boïens et les Volques Tectosages, censés avoir occupé différentes régions de l'Europe à divers moments. Toutefois, l'interprétation de ces textes montre parfois des contradictions ou des incohérences, lorsque l'on réunit de la sorte des textes écrits avec parfois plusieurs siècles d'écart.

Quelques éléments de chronologie

Il est important de rappeler d'emblée que l'auteur le plus ancien, Polybe, n'était actif que durant le II^e s. av. J.-C., soit quelques siècles après certains des éléments qu'il relate. Cette mise en garde avait été formulée dès la fin du XIX^e s. (*Bertrand, Reinach 1894*, p. 4). Mais la situation est la même pour les autres auteurs, qui n'ont généralement pas assisté aux événements qu'ils ont consignés (*Tomaschitz 2002*, p. 209).

Au vu des passages qui ont été présentés précédemment, les événements concernant les Boïens peuvent être récapitulés de la sorte :

Avant 396 : les Boïens, partis des régions transalpines, sont en Italie (Pline) 191/189 : les Boïens quittent l'Italie pour les rives du Danube (Strabon)

Fin II^e s.: migration des Cimbres et des Teutons (début en 120?), durant laquelle les Boïens sont dans la forêt Hercynienne, les repoussant vers le Danube, avant la bataille des Cimbres devant Noréia (Strabon), datée de 113

Vers 60 : attaque de Noreia par les Boïens (César)

58 : les Boïens, après avoir été à Noreia, sont aux côtés des Helvètes lors de leur

¹⁸ Tomaschitz 2002, p. 132; Lasserre 2003, note 3 p. 142.

¹⁹ Strabon semble contre cette hypothèse. Voir la suite de ce même passage (IV, 1, 13).

migration et de la bataille près de Bibracte (César)

52 : les Boïens sont à Gorgobina puis sont mentionnés lors du siège d'Alesia (César) Vers 40 ? : victoire de Burebista sur les Boïens (Strabon)

Pour les Volques Tectosages, on ne dispose pas de données aussi « précises ». Le seul événement datable est le pillage du sanctuaire de Delphes, en 279 av. J.-C. Leur présence est mentionnée, suite à ces événements, en Asie mineure et en Gaule.

Revenons maintenant aux différentes informations d'ordre géographique que nous pouvons tirer des textes présentés plus haut. Nous commencerons par le problème de la localisation de la forêt Hercynienne, dans la mesure où cette aire géographique concerne les deux peuples.

La forêt Hercynienne

Malgré les descriptions fournies par Strabon, on doit admettre qu'il est difficile de localiser la forêt Hercynienne avec précision. On sait que sa marge occidentale se situe non loin du territoire des Helvètes, par-delà le lac de Constance et la source du Danube. J. Filip rappelait que César estime l'étendue de la forêt à neuf jours de marche, et l'auteur propose de la faire suivre le Danube, jusqu'au pays des Daces. Il précise toutefois qu'une localisation plus précise de la forêt Hercynienne serait ambiguë (Filip 1956, p. 31). Selon S. Rieckhoff, la forêt doit être localisée quelque part entre le Jura souabe (Schwäbische Alb) et les Carpathes (Rieckhoff 2009, p. 372).

Un autre point problématique est la question de la localisation précise des Boïens et des Volques Tectosages à l'intérieur ou à proximité de la forêt. Là aussi, on doit constater que les sources sont imprécises.

Localisation des Boïens en Bohême

En se basant sur le passage de Strabon (VII, 2, 2), on peut proposer que les Boïens étaient présents dans la forêt Hercynienne vers 120-115 av. J.-C., puisque l'arrivée des Cimbres chez les Scordisques et les Taurisques est datée après 119 et avant 114, alors que la (première) bataille de Noréia se situe en 113 av. J.-C. (*Urban 1994*, p. 19). C'est en fin de compte la mention remontant le plus loin dans le temps, s'agissant de leur présence au nord des Alpes.

Pour la localisation du *Boiohaemum*, les données sont également obscures. On sait par Strabon (et Poseidonios) qu'il se situe dans la forêt Her-

cynienne, mais nous avons vu que cette zone est très grande et difficile à délimiter précisément. Si l'on s'en tient au texte de Tacite, les Boïens étaient présents « entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Main », ce qui laisse supposer qu'ils étaient en dehors de la forêt.

Les autres mentions du *Boiohaemum* sont liées à la présence des Marcomans, qui auraient pris ce pays aux Boïens. Les Marcomans sont également cités par Tacite comme étant situés près des Hermundures. Or, selon l'auteur, « chez les Hermundures est la source de l'Elbe, fleuve célèbre et bien connu jadis » (*Germania* 41, 2). Selon *J. Perret* (2003, p. 104-105), Tacite a fait ici une erreur, en confondant Elbe et Saale. L'erreur est effective si l'on considère les Hermundures installés de la Thuringe à la Bavière (tel que sur la carte présentée par J. Perret à la fin de l'ouvrage).

Quoi qu'il en soit, le positionnement de ces différents peuples n'est pas d'une clarté absolue. Pour G. Dobesch, les Boïens habitaient la forêt Hercynienne, « apparemment en Bohême (mais pas seulement) » (Dobesch 1993, p. 10).

Quant à Ptolémée, il n'a gardé aucune trace du Boiohaemum dans la région de l'actuelle Bohême, puisque ce terme n'apparaît pas dans sa Géographie. Au sujet des Boïens, ses seules mentions concernent la Pannonie et l'Italie, ainsi que le Boiodurum bavarois, qui correspondrait à Passau-Innstadt (cf. supra).

Le départ des Boïens au Ier s.

Comme le mentionne K. Tomaschitz, le départ des Boïens de Bohême ne peut être qu'indirectement supposé (*Tomaschitz 2002*, p. 185).

Pour ce qui est de la datation de cet événement, J. Dobiáš estime qu'une grande partie ou une majorité des Boïens a quitté le *Boiohaemum* avant 60 av. J.-C., même si on peut remonter jusque dans les années 80 voire 90 av. J.-C. pour le début de ce mouvement, qui a pu se faire en étapes successives, et non en une fois (*Dobiáš 1964*, p. 29, 349).

Selon R. Baladié (1989, note 3 p. 74): « à la fin du II^e s. av. J.-C., les Boïens étaient encore installés dans le quadrilatère de Bohême qu'ils ne quitteront que vers 60 av. J.-C. » (à propos de Strabon VII, 2, 2). L'auteur ne précise pas sur quelles informations il se base pour obtenir cette date. Toutefois dans sa bibliographie sur les Celtes, il cite les ouvrages, très généraux, de H. Hubert, P.-M. Duval, V. Kruta et B. Cunliffe ou encore les travaux de J. Dobiáš. V. Kruta est également remercié par l'auteur pour ses révisions sur les parties consacrées aux Germains et aux Celtes (Baladié 1989, p. 61). C'est certainement ici que l'on doit chercher la source

de cette information. Autrement dit, R. Baladié utilise ici les travaux d'archéologues, qui se sont eux-mêmes servi des textes antiques, et l'on peut donc suspecter un raisonnement circulaire pour cette information.

Des repères plus précis peuvent toutefois être évoqués. On peut ainsi estimer que leur départ de la forêt Hercynienne se situe entre la migration des Cimbres (soit 120-101?) et le moment où Poséidonios écrit (soit 86/82 ou 63 av. J.-C.). En effet, quand Strabon, reprenant les informations de Poséidonios, parle des Boïens dans la forêt Hercynienne, l'auteur utilise le terme «πρότερον», que l'on peut traduire par « auparavant » ou « jadis ». Ce terme semblant être issu directement de Poseidonios, leur départ devait donc être antérieur au moment de la rédaction (Dobesch 1993, p. 10; Urban 1994, p. 19-20). Quoi qu'il en soit, le «πρότερον» de Strabon et le texte de Tacite sont les seuls témoignages antiques du départ des Boïens (Dobesch 1993, p. 10).

Quant à leur passage à Noreia, il est placé par G. Dobesch non pas vers 60 av. J.-C., mais « avant 58 », dans les années 60 ou 70, et peut-être même avant (*Urban 1994*, p. 20). Dans ce contexte, il faut rappeler que la ville de Noreia n'est toujours pas localisée (*Rieckhoff 2009*, p. 372).

Une autre question est celle de la destination choisie par les Boïens, sur laquelle les sources antiques ne nous donnent aucune information (*Urban 1994*, p. 20). O. Urban rappelle l'interprétation généralement admise (en Bohême notamment), qui veut que les Boïens aient migré dans la région de Bratislava, à partir des données numismatiques. Le monnayage « boïen » récent est en effet centré sur cette région, les premières séries étant placées après 70 av. J.-C. (*Urban 1994*, p. 20).

G. Dobesch propose une autre version (Dobesch 1993, p. 12, repris par Urban 1994, p. 20-21 et Rieckhoff 2009, p. 372). Pour résumer, les Boïens partent en petits groupes de Bohême du Nord vers 100 ou peu après, puis la majeure partie d'entre eux (Hauptmasse) aurait migré dans différentes directions, vers la Bohême du Sud et la vallée du Danube, de la Bavière jusqu'à l'Est des Alpes. Les Boïens tentent ensuite de soumettre le Norique, puis une partie s'en va vers l'ouest (d'après César?), mais la majeure partie établit un grand royaume boïen en Slovaquie occidentale (Urban 1994, p. 20-21).

En définitive, on sait que les Boïens ont été présents à un moment donné dans le *Boiohaemum* ou la forêt Hercynienne. Ils ont ensuite quitté ce secteur pour une destination inconnue des textes, et ce certainement entre 120 et 80 ou 60 av. J.-C., si l'on retient les dates avancées par G. Dobesch.

Les Boïens d'Italie et du Danube

On peut également revenir rapidement sur deux autres localisations des Boïens, en Italie et dans la région du Danube. Bien qu'en dehors de notre cadre d'étude, ces éléments permettent de tenter d'établir un tableau global des mouvements de ce peuple.

Concernant le départ d'Italie, daté vers 191 av. J.-C., on peut tout d'abord rappeler que selon Strabon, les Boïens fuient le pays non pas pour la Bohême, mais pour les « rives de l'Istros ».

G. Dobesch estime que Strabon a tort, et qu'il s'agit d'une improvisation (*Autoschediasma*) évidente de la part de l'auteur, basée sur l'homonymie des deux peuples. Pour preuve, il précise que ni Tite-Live, ni Poséidonios ou Tacite ne parlent de cette localisation (*Dobesch 1993*, p. 9; *Urban 1994*, p. 19). G. Dobesch revient ainsi sur l'idée qu'il s'était faite précédemment.

C'est lors de cette émigration nord-italienne que P. Drda, entre autres, restitue un retour des Boïens vers la Bohême. Ce retour n'est pourtant pas mentionné par Strabon (*Rieckhoff 2009*, p. 372). Selon S. Rieckhoff, cette absence de mention, ainsi que les critiques à l'égard de l'interprétation de Strabon amènent à la conclusion que les Boïens (d'Italie) disparaissent de l'histoire, sans que l'on connaisse leur devenir ultérieur. Ils n'ont en tout cas selon elle jamais rien eu à voir avec la Bohême²⁰.

Pour les Boïens du Danube, nous avons vu que Strabon parle de leur anéantissement par Burebista (Geographia VII, 3, 11). R. Baladié rappelle toutefois que « le mot anéantissement (déjà employé en V, 1, 6) ne doit pas être pris au pied de la lettre puisqu'il existait sous l'Empire une ciuitas Boïorum » (Baladié 1989, note 4 p. 194).

Après l'anéantissement des Boïens, seule la dénomination de « désert boïen » rappelle leur souvenir (*Rieckhoff 2009*, p. 372). R. Baladié le situe près du lac Balaton et des Noriques, d'après la localisation de Pline l'Ancien²¹. O. Urban précise quant à lui que la localisation de ce « désert » a toujours été problématique pour les archéologues, même si l'on a tenté de l'associer à l'aire de répartition des monnaies du type de Velem (*Urban 1994*, p. 22).

²⁰ « Mit Böhmen hatten sie nie etwas zu tun », Rieckhoff 2009, p. 372.

²¹ R. Baladié précise que les Boïens chassés du Pô au II^e s. « se sont installés aux confins de la Pannonie, sur une portion de la moderne Bohême » (*Baladié 1989*, p. 279). On voit ici l'amalgame entre les différentes sources, et une méconnaissance de la géographie actuelle.

Les Volques Tectosages

Pour ce qui est de la présence des Volques Tectosages en Europe centrale, il est intéressant de constater de prime abord que cette mention n'est présente que chez César, et qu'aucun autre auteur antique ne vient confirmer ses dires.

Selon L.-A. Constans, cette migration se réfère à celle de Ségovèse, que Tite-Live place sous le règne de Tarquin l'Ancien (cf. supra), soit entre 616 et 575 av. J.-C., mais rien ne permet de l'affirmer. Au contraire, on peut noter que César parle d'une installation des Volques Tectosages au voisinage (« circum ») de la forêt Hercynienne, alors que les migrations gauloises rapportées par Tite-Live parlent bien de la forêt elle-même. K. Tomaschitz pense également que le lien entre ces deux migrations n'est pas clair (Tomaschitz 2002, p. 182).

L'absence de cette mention de la présence des Volques Tectosages « au voisinage de la forêt Hercynienne » a été développée par G. Dobesch puis par K. Tomaschitz (Dobesch 1993, p. 13, note 25; Tomaschitz 2002, p. 183-184). Les auteurs précisent que Tacite ne parle pas des Volques Tectosages dans sa Germania. Or celui-ci s'est appuyé pour ce passage sur le texte de César (c'est d'ailleurs le seul endroit de la Germania où une source est mentionnée nommément, voir Tomaschitz 2002, note 754 p. 184), et cet « oubli » aurait pu être un moyen de corriger implicitement une erreur de César.

C'est cette localisation en Europe centrale qu'a étudiée G. Dobesch dans son article consacré aux « Volques Tectosages de César » (*Dobesch 2001*), puisque, nous l'avons dit, le général romain est le seul à les y mentionner.

Dans cet article critique, on peut trouver résumées les différentes interprétations des historiens par rapport aux textes antiques, quant à la localisation de ce peuple (Dobesch 2001, p. 79-86, avec références). Selon les auteurs, ils ont en fait été situés tout à tour entre le Rhin, le sud de l'Allemagne, la Bohême, la Moravie, le cours du Danube jusqu'au coude, les différents auteurs tentant en fait de localiser « les contrées les plus fertiles de la Germanie » mentionnées par César. On constate que ces localisations sont équivalentes à celles que nous avons évoquées plus haut au sujet des archéologues, et que considérées toutes ensemble, elles correspondent à l'étendue supposée de la forêt Hercynienne.

Pour ce qui est de la présence des Volques Tectosages dans le sud de la Gaule, le texte de Strabon a bénéficié d'une étude critique récente (*Thollard 2009*).

L'auteur discute notamment de la distinction entre Volques Tectosages et Arécomiques, ainsi que de leurs différentes localisations possibles. Il rappelle que leur installation supposée dans le sud de la Gaule au III^e s. n'est en fait issue que des hypothèses migrationnistes, véhiculées au départ par C. Jullian, et ensuite largement reprises (*Thollard 2009*, p. 161-162).

P. Thollard rappelle également que le territoire des Volques Tectosages a été identifié archéologiquement à partir de la présence de monnaies dites « à la croix », dérivées de celles de Rhodè. Rappelant les limites de la méthode qui consiste à assimiler un type monétaire à un peuple particulier, l'auteur précise que « parler des monnaies à la croix dans leur ensemble comme du monnayage des Volques Tectosages relève plus d'une habitude de langage que d'une réalité » (Thollard 2009, p. 169).

En définitive, P. Thollard propose, pour le territoire tectosage, une étendue plus faible que celle proposée traditionnellement (*Thollard 2009*, p, 172, fig. 31). Les Volques Tectosages seraient ainsi cantonnés à l'intérieur des terres, laissant le rivage méditerranéen aux Volques Arécomiques et aux « peuples obscurs » mentionnés par Strabon.

11.2.4. Conclusions

Les différents passages tirés des textes antiques ainsi que les nombreuses interprétations et discussions qui en ont découlé parmi les historiens montrent combien il est délicat de vouloir localiser précisément les Boïens et les Volques Tectosages. Si cette localisation est problématique, il en découle que la restitution de leurs différentes migrations l'est d'autant plus.

On notera également d'emblée que les textes antiques ne nous renseignent que sur les migrations de peuples, puisque les sources manquent pour les migrations « individuelles » (*Tomaschitz 2002*, p. 210).

Si l'on revient maintenant sur les différents résultats, quelques constatations peuvent être formulées pour les deux peuples.

Concernant les Volques Tectosages, nous avons vu que leur localisation en Europe centrale a été placée à différents endroits dans une zone très large. Mais le point le plus important est que le seul témoignage de cette localisation, celui de César, a été remis en cause, principalement en raison du fait que les autres auteurs antiques n'en aient pas fait mention ou l'aient éludé.

En Gaule, leur localisation n'est *a priori* pas contestée, bien que leur territoire semble devoir être réduit, par rapport à l'interprétation traditionnelle.

Pour ce qui est du mouvement supposé entre ces deux zones, on doit rappeler qu'il n'est pas mentionné dans les textes. De plus, si on élimine la possibilité de leur présence en Europe centrale, la question d'un mouvement entre la Bohême et la Gaule ne se pose plus.

Pour les Boïens, le problème tourne autour de la localisation du *Boiohaemum*. Il semble en effet qu'il n'y ait aucune preuve tangible de l'attachement de ce toponyme à la région actuelle de Bohême. Même si c'est l'hypothèse généralement admise, les descriptions antiques restent relativement vagues, voire même parfois contradictoires.

Il serait intéressant de compléter les travaux relatifs au *Boiohaemum* par une étude de la transmission de ce terme jusqu'à nos jours, pour tenter de comprendre pourquoi il n'est resté attaché qu'à la Bohême, alors que beaucoup d'auteurs reconnaissent que son extension devait dépasser les limites de la Bohême actuelle.

L'existence même du terme de Boiohaemum ne signifie pas que le domaine des Boïens historiques ait été limité à la zone qui a gardé leur nom aujourd'hui. Il semble beaucoup plus probable que la Bohême actuelle faisait partie du Boiohaemum, mais de manière non exclusive. De la sorte, la « Bohemia » serait un fragment du Boiohaemum, qui aurait été (beaucoup ?) plus étendu.

Pour la localisation des Boïens dans la région de Bratislava, on se base, au niveau archéologique, uniquement sur la numismatique. Or si l'on compare cette situation à celle de la Gaule, on se rend compte que ce type d'argument n'a qu'une valeur faible. En effet, les monnaies de la fin de la période gauloise ne recouvrent pas nécessairement les limites de cités, deux types d'informations qui sont pourtant bien connues. On pense ici par exemple aux potins au sanglier (attribués traditionnellement aux Leuques par la répartition, mais avec des traces de production chez les Médiomatriques, voir chap. 5.2.6) ou aux potins à la tête diabolique, attribués aux Turons, mais dont la répartition affecte aussi largement le territoire des Andes (voir carte 8).

De plus, si les monnaies dites « boïennes » portent ce nom, c'est bien en raison des textes antiques. Les monnaies récentes sont censées illustrer le mouvement des Boïens, mais ne pourrait-on pas y voir une influence soit sur des voisins, soit sur un seul groupe d'un peuple plus large? L'exemple, pour la Gaule encore, des homotypies de contiguïté développé par J.-B. Colbert de Beaulieu pourrait de la sorte expliquer ce lien.

En définitive, S. Rieckhoff estime que les deux groupes de Boïens, celui d'Italie, arrivé de Gaule, et celui du Danube doivent être clairement séparés. Un des arguments est que l'ubiquité des noms n'est pas une chose rare dans l'Antiquité.

Les Boïens du Danube sont apparus aux Romains lorsqu'ils ont repoussé les Cimbres, et Strabon aurait par la suite fait l'amalgame avec les Boïens partis d'Italie. S. Rieckhoff pousse le raisonnement plus loin, et rejoint les théories de J. Collis, lorsqu'elle évoque le terme « boïen » comme un nom générique désignant plusieurs ethnies, à l'instar des Belges (*Rieckhoff 2009*, p. 372). Cette idée avait déjà été suggérée, nous l'avons vu, par W. Stöckli au sujet de Manching. Il est aussi probable que ce nom n'ait été utilisé que par les Romains, pour désigner les ethnies situées au nordest des Alpes (*Rieckhoff 2009*, p. 373).

L'hypothèse de J. Collis que nous venons de mentionner est dans ce cadre intéressante : l'auteur pense que le nom de Boïens peut être celui d'une communauté de peuples, comme on parle pour la Gaule de Celtes ou de Belges (Collis 2003, p. 117). C'est une hypothèse qui a également été avancée par S. Fichtl pour d'autres peuples de la Celtique orientale: Vindélices, Scordisques ou Taurisques (Fichtl 2006, p. 52). C'est certainement en ce sens qu'il faut comprendre le terme de Boïens. On peut alors se demander quelle taille a pu avoir le Boiohaemum (s'il a réellement existé, autrement que dans l'imaginaire des auteurs antiques). On comprend donc que restreindre cette dénomination géographique à une région de la taille de la Bohême actuelle paraît exagéré. C'est pourquoi il semble préférable d'expliquer l'étymologie de la Bohême/ Böhmen/Bohemia comme étant le vestige d'un ensemble géographique beaucoup plus vaste, voire de ce qui a pu être un « mythe » gréco-romain.

De la même manière que J. Collis a pu faire le parallèle entre les anthroponymes supra-régionaux (Boïens et Belges), on peut suivre le même raisonnement, avec les mêmes exemples, mais cette fois en termes de dénominations géographiques : quel lien peut-il y avoir entre la Belgique de César et la Belgique actuelle ? ; quel lien peut-il y avoir entre le Βουίαιμον de Strabon ou le Boihaemum de Tacite et la Bohême actuelle ?

Pour conclure, on peut dire, après cet examen des sources et de leurs différentes interprétations, que les données sont trop fragmentaires et ténues, avec un nombre important d'incertitudes et de contradictions. Les différents débats ne pourront être résolus que par les philologues, au prix d'un examen critique continu de ces sources et des différents manuscrits.

Plus globalement, on peut se demander s'il ne faut pas évacuer, pour le moment, ces aspects ethniques de nos discussions? Ou tout du moins les écarter lorsqu'il s'agit de questions relatives à une géographie et pour des datations précises, et ne conserver pour l'instant que les informations « ethnographiques » plus générales?

11.3. Migrations et archéologie

Après avoir examiné les informations fournies par les textes antiques à propos des Boïens et des Volques Tectosages, nous allons nous intéresser plus particulièrement au phénomène des migrations, d'un point de vue général.

Tout d'abord, nous avons vu que certaines migrations envisagées entre la Bohême et la Gaule ne se basaient pas sur les sources antiques, ou que la validité de ces sources pouvait être remise en cause. Toutefois, dans l'idée, le thème des migrations demeure.

Ensuite, il semble important d'aborder ce phénomène des migrations d'un point de vue plus théorique. Ceci peut permettre de prendre un peu de recul par rapport à la manière dont l'archéologie laténienne a abordé ce thème, mais aussi de tenter de comprendre comment les migrations peuvent se manifester concrètement dans la réalité archéologique. C'est pourquoi nous aurons parfois recours à des exemples provenant d'autres périodes et aires géographiques. L'idée est de pouvoir notamment comparer les méthodes employées dans ce cas avec celles mises en œuvre lorsqu'il s'agit d'échanges à longue distance, commerciaux ou non, que nous développerons plus loin (chap. 12).

Du point de vue de la théorie, on dispose de beaucoup moins de littérature que pour le commerce et les échanges, même si une partie de ces travaux inclut parfois des discours sur les migrations, ou qui peuvent leur être appliqués.

11.3.1. Les traces archéologiques

Définition et caractéristiques des migrations

Sous le terme de « migrations » se cachent en fait une multitude de phénomènes, qui sont identifiés et interprétés différemment par les archéologues.

La première distinction concerne l'étendue des migrations, en termes de nombre d'individus impliqués. On peut ainsi envisager le déplacement de peuples entiers voire de confédérations de peuples, de quelques familles ou d'un groupe social, ou encore d'individus (*Hoika 1996*, p. 11; *Prien 2005*, p. 47-48; *Kaenel 2007*, p. 386). Parmi ces trois possibilités, nous traiterons ici principalement du problème des migrations de peuples, puisque c'est ce type de contacts que nous avons été amenés à examiner au sujet des Boïens et des Volques Tectosages.

Une autre caractéristique, évoquée par H. W. Böhme notamment, est celle du déroulement des

migrations, pour lequel l'auteur propose un processus en plusieurs vagues, à partir de l'exemple des migrations saxonnes vers l'Angleterre (Böhme 1996, p. 89). Dans la première phase, à partir du milieu du IIIe s. apr. J.-C., l'auteur reconnaît des événements guerriers, mais dont on ne sait pas s'ils sont accompagnés d'une installation sur place. Dans un second temps, au IVe et au début du Ve s., c'est l'enrôlement contrôlé de certains groupes de population en tant que soldats romains qui a permis l'arrivée de migrants, dont certains restent sur place.

Enfin, à partir du milieu du V° s. et jusqu'au VI° s., on note l'installation définitive de groupes plus importants de population. Le point important de ce modèle, en dehors de l'idée d'une migration « progressive », est que ces différentes étapes se sont déroulées sur près de trois siècles.

Cette approche a été employée par exemple dans le cas de certaines tombes à armes « de faciès franc précoce » sur le territoire du royaume burgonde. Les tombes ont été mises en relation avec les premières installations militaires, suite à la victoire franque et la conquête du royaume burgonde (voir *Périn 1995*, p. 240).

Dans le contexte de la période laténienne, cette idée d'une migration en plusieurs vagues peut être rapprochée de l'hypothèse des « pré-migrations » avancée par P. Ramsl (Ramsl 2003, p. 104). L'auteur emploie ce terme (Prä-Migration) notamment pour les cas de migrations à longue distance, et il s'applique alors à une sorte de reconnaissance du terrain. P. Ramsl cite comme raisons possibles à ces pré-migrations trois facteurs : un lien social ou parental, une reconnaissance par les marchands, et les expéditions guerrières. Cet aspect avait également été développé par S. Burmeister, auteur de plusieurs travaux sur le lien entre migrations et archéologie (voir notamment Burmeister 1996; 1998; 2000), et qui propose l'existence de « pionniers » (Vorreiter : soldats, marchands, missionnaires, ...). Ces derniers ont alors le rôle d'intermédiaires, permettant d'établir des contacts personnels dans la région de destination souhaitée (Burmeister 1998, p. 36).

Un autre essai de différenciation parmi les types de migration prend en compte les strates de la société qui sont impliquées. Pour S. Burmeister, une société donnée n'est en général pas affectée dans son intégralité par les migrations, qui sont, selon lui, sélectives : pour un déplacement donné, seuls certains groupes sociaux y participent (Burmeister 1996, p. 19; Burmeister 1998, p. 22-23). L'auteur, à partir d'exemples modernes et antiques, estime également que les hommes semblent plus mobiles, pour une classe d'âge de 20 à 40 ans

(Burmeister 2000, p. 543, 550). On peut illustrer cet aspect par l'exemple du ver sacrum antique. W. Dehn nous fournit une définition de celui-ci, qui correspond à l'émigration d'une partie de la société représentée par ses jeunes guerriers (Dehn 1979, p. 16). L'exemple cité est celui de l'épisode du roi biturige Ambigat, envoyant ses neveux vers le nord de l'Italie et la forêt Hercynienne, tel que rapporté par Tite-Live (voir chap. 11.1).

Pour les III°-II° s. av. J.-C., P. Ramsl pense ainsi que les migrations ne concernaient que des groupes restreints, et peut-être uniquement les « élites » (Ramsl 2003, p. 105). Il est rejoint en ce sens par S. Burmeister, lorsqu'il parle de migrations à longue distance, qui seraient selon lui plus « coûteuses » (Burmeister 2000, p. 543).

Dans certaines circonstances toutefois, la situation peut être différente : dans le cas de menaces particulières (guerrières, climatiques), ce sont des groupes plus importants qui peuvent être amenés à migrer. Plus la menace est forte, plus le nombre de participants est élevé. Dans ce cas, les migrants sont issus des différentes strates, et sont représentatifs du groupe dans son ensemble (Burmeister 1998, p. 37). Dans le cas du ver sacrum, W. Dehn précise ainsi qu'on ne peut pas exclure que femmes et enfants aient pu participer à la migration, ni même que les masses en mouvements aient été composées de personnes de peuples différents (Dehn 1979, p. 16).

Enfin, une dernière distinction, amenée par P. Ramsl, est faite entre la migration et la mobilité (Ramsl 2003, p. 106). Alors que, dans le premier cas, le but est de s'installer durablement, dans le second, la volonté délibérée est de revenir à son point de départ, après un déplacement entrepris pour différentes raisons. On peut donc voir, d'après la définition de l'auteur, la mobilité comme une « migration temporaire ». Nous verrons plus bas que cet aspect a un rôle important dans la visibilité archéologique du phénomène.

En bref, les migrations peuvent prendre différentes formes. Devant cette variété de cas de figures, on peut donc se demander comment l'archéologie peut les percevoir. Plus globalement, la question est surtout de savoir comment pouvoir identifier une migration de manière générale.

Visibilité archéologique des migrations

Le problème de l'identification des migrations peut être abordé de différentes façons. La première question que l'on peut se poser est de savoir si certains mobiliers ou certaines structures spécifiques sont plus à même de nous aider dans ce processus d'identification. Pour le mobilier, on doit tout d'abord noter que sa prise en compte a fait l'objet de quelques critiques ou mises en garde. Tout d'abord, et il s'agit d'un point important, P. Ramsl précise que le mobilier à lui seul ne permet pas d'identifier des migrations, puisque sa distribution peut être le résultat de diffusion commerciale ou culturelle (Ramsl 2004, § 6). Un autre aspect est mis en avant par S. Burmeister : les éléments de la culture matérielle qui reflètent les sphères économique et sociale semblent peu appropriés pour permettre d'identifier des migrations (Burmeister 1996, p. 15).

Certaines catégories semblent néanmoins pouvoir nous informer, ou tout du moins sont-elles plus souvent citées. En premier lieu, la parure semble jouer un rôle déterminant, en raison de son rôle de marqueur social (*Burmeister 1996*, p. 16; *Ramsl 2003*, p. 105).

À partir de l'exemple des premiers migrants européens en Amérique du nord, S. Burmeister a montré que les outils sont un bon indicateur, car selon l'auteur, les acquis technologiques sont difficilement évacués par les migrants. On constatera que cet aspect nous échappe totalement pour la période qui est la nôtre, en raison de la grande homogénéité de l'outillage laténien (en l'état de nos connaissances..., voir chap. 10.1).

Dans le même ordre d'idée, la céramique domestique et les structures d'habitat semblent globalement de bons indicateurs, qui peuvent être considérés comme « culturellement conservateurs » (Burmeister 2000, p. 553).

Pour ce qui est des coutumes funéraires, et du domaine cultuel en général, S. Burmeister estime qu'ils ont une possibilité d'information qui n'est que limitée. Il pense que le rite funéraire ne représente pas un marqueur ethnique ou culturel indiscutable (*Burmeister 1996*, p. 17). Il est rejoint en cela par R. Prien, qui estime que les sépultures ne peuvent être à elles seules un indice suffisant pour identifier une migration (*Prien 2005*, p. 305).

Par contre, à partir de l'exemple des migrations anglo-saxonnes, S. Burmeister estime que les tombes d'enfants permettent d'apporter plus d'informations, dans le sens où elles ne sont pas marquées socialement, mais culturellement (*Burmeister 2000*, p. 553, repris dans *Ramsl 2003*, p. 105).

Si l'on examine maintenant les méthodes à notre disposition, on peut constater de prime abord qu'un outil régulièrement employé est la carte de répartition.

Pour ce type de documents, S. Burmeister estime qu'ils ne sont pas un bon outil pour identifier les migrations, malgré leur usage répété, et qu'il est illusoire de vouloir fonctionner de la sorte (Burmeister 1996, p. 13). Selon lui, le problème réside dans le fait que la présence d'objets exogènes, en dehors de leur aire de répartition normale, peut être le résultat de multiples facteurs : diffusion de modes, commerce ou migrations. Ce schéma est quelque peu réducteur, mais il reste néanmoins valable. On rejoint ici les considérations énoncées plus haut par P. Ramsl, et qui ont également été évoquées par M. Diepeveen-Jansen (2003, p. 283).

En ce qui concerne les cartes de répartition que nous avons utilisées dans le présent travail (voir 2^e partie), il est probable que la méthode employée pour les sélectionner, c'est-à-dire en se focalisant sur les objets isolés, empêche d'y voir d'éventuels mouvements de population de masse, ou migrations (telles que mentionnées par les textes, dans le sens de déplacement de peuples). Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Une autre méthode, apparue très récemment, consiste en l'analyse des isotopes de strontium. Dans le cadre d'un projet mené par P. Ramsl sur des ensembles autrichiens, l'auteur présente la méthode ainsi que ses limites (Ramsl 2003, p. 106-107; Ramsl 2004. Voir aussi Eggl 2003, p. 529, avec références). Pour résumer, on peut dire que les isotopes de strontium 86Sr et 87Sr constituent des marqueurs « géo-alimentaires », reflétant la nature du sol où vit et se nourrit l'individu étudié. Alors que ces valeurs se renouvellent à intervalles réguliers dans les os, elles restent stables dans les premières molaires permanentes. En comparant les valeurs obtenues pour les os et pour les dents, on est donc en mesure de dire si l'individu a changé de région géologique, entre l'enfance, quand se développent les molaires permanentes, et le moment du décès.

Cette méthode a déjà été utilisée pour d'autres périodes (voir Kaenel 2007, p. 396), mais elle reste encore rare pour la période laténienne. On peut citer toutefois le cas notable de la petite nécropole bavaroise de Dornach Kemmer, pour laquelle de telles analyses ont été effectuées. Les résultats de l'analyse de strontium, couplée à une étude typologique du mobilier d'accompagnement, ont permis de montrer le déplacement de quelques personnes depuis la Bohême, certainement, jusque dans cette zone au sud du Danube (Eggl 2003).

On retiendra que cette méthode peut être utilisée dans les cas où l'on a des soupçons de présence de mobilier exogène, ou lorsque le rite funéraire est inhabituel. Des analyses comparatives peuvent alors menées sur des ensembles du même site, mais présentant un mobilier local. De la même manière, des analyses devraient toutefois être menées sur d'autres sites européens, afin d'obtenir des éléments de comparaison permettant d'identifier l'origine des migrants (Ramsl 2003, p. 107). De plus, un travail de fond doit être mené en parallèle sur le mobilier (Ramsl 2003, p. 108), de manière à être « sûr » de sa provenance. On est cependant dans ce cas-là à nouveau dépendant des cartes de répartition.

Parmi les limites, on pourra objecter que cette méthode, appliquée telle quelle, ne permet de repérer que des migrations individuelles. Si les analyses ne sont menées que sur les mobiliers supposés exogènes, le risque est de ne pas reconnaître d'éventuels migrants inhumés sans mobilier ou présentant un mobilier local. De plus, dans le cas de Dornach, l'exemple de la tombe 478, présentant des éléments de parure de Bohême, a montré que l'individu était né sur place. C'est alors l'interprétation des archéologues qui entre en ligne de compte, puisque C. Eggl propose de voir ce cas de figure comme le reflet de la première génération née sur place (Eggl 2003, p. 530). Pour le reste de la nécropole, l'auteur précise que sur les six tombes étudiées, trois pointent des individus nés dans une autre région (Bohême-Moravie selon C. Eggl), mais que le mobilier ne peut être considéré comme exogène. À l'inverse, la tombe 478, nous l'avons vu, présente un mobilier exogène, mais pour un individu né sur place (ibid.).

En dehors de ces quelques moyens recensés pour identifier des traces de migrations, la question de leur visibilité archéologique peut être liée à d'autres facteurs. Ainsi, on notera qu'il faut que l'installation sur un nouveau territoire s'inscrive dans la durée, pour qu'elle puisse laisser des traces archéologiques (Burmeister 1996, p. 12-13). En ce sens, une assimilation rapide est un frein à la reconnaissance de la migration (Burmeister 1996, p. 13; Hoika 1996, p. 11), en raison de l'effacement des traces permettant de restituer l'origine des nouveaux venus.

Un autre point important développé par S. Burmeister est la distinction entre les éléments relevant de la sphère privée de ceux relevant de la sphère publique (Privat- et Außenbereich, Burmeister 1996, p. 15-16; 2000, p. 542, 553). Se basant sur l'exemple des premiers colons européens aux Etats-Unis, l'auteur a montré que la culture d'origine avait tendance à s'effacer dans la sphère publique, pour privilégier l'intégration des différents groupes d'origines diverses, mais qu'elle pouvait rester forte dans la sphère privée, c'est-àdire à l'intérieur de la maisonnée. Dans d'autres cas, on note une volonté délibérée de ne pas mettre en avant les marqueurs de son identité (Burmeister 1996, p. 15), d'effacer celle-ci pour permettre une intégration plus rapide.

En bref, l'auteur estime que les migrants provenant de différentes régions d'Europe, par leur hétérogénéité et par les échanges, en sont arrivés à niveler leurs différences (Burmeister 1996, p. 15). Les exemples tendent à montrer que dans le cas des mouvements impliquant plusieurs groupes distincts, la tendance à la disparition des marqueurs culturels est rapide, l'uniformisation et le syncrétisme des différentes cultures reprenant le dessus, au moins dans la sphère « publique ».

On a donc au final une acculturation à deux vitesses, et donc une perte d'informations, pour qui veut tenter de déterminer l'origine des migrants, différenciée selon la sphère que l'on étudie. Ces vitesses différentes rejoignent le problème évoqué de la migration devant s'inscrire dans la durée pour être identifiable.

En définitive, la ténuité des traces archéologiques est problématique, et « les réponses recherchées échappent le plus souvent aux possibilités offertes par les sources archéologiques » (Kaenel 2007, p. 396).

Enfin, un point très important et développé dans de nombreuses études est le lien entre migration et culture matérielle. En effet, pour identifier une migration, il faut connaître les détails caractéristiques de la culture donnée, qui ne seront pas repris par les autres groupes (*Burmeister 1996*, p. 18).

Mais surtout, il faut constater la difficulté d'identifier archéologiquement des migrations que l'on pourrait qualifier d'inter-culturelles (« Binnenwanderung », Burmeister 1996, p. 13). En effet, pour être identifiable, une migration doit tout d'abord concerner une région que l'on a bien cernée et individualisée archéologiquement, et il faut surtout ensuite que la migration franchisse les limites de cette zone. En ce sens, les migrations internes et/ou à faible distance seront difficilement identifiables. On peut résumer cet aspect de la sorte : les migrations sont d'autant plus difficiles à identifier que la distance culturelle entre les groupes étudiés est faible.

Appliquée à notre problématique, cette constatation montre combien la tâche est ardue. Il faut en effet déjà être en mesure de caractériser précisément l'ensemble culturel ou ethnique envisagé, dans notre cas le groupe régional ou le peuple impliqué (la Bohême correspond-elle un groupe régional?). Dans les deux cas toutefois, ce ne sont que des fractions d'un ensemble culturel plus vaste, et la recherche nécessite donc de travailler en amont sur les groupes régionaux, à quelque échelle que ce soit. Ces réflexions rejoignent ce que nous avons mentionné dans la première partie, au sujet des « contacts invisibles » (chap. 2.2).

Enfin, s'agissant de l'étude des groupes culturels, plusieurs limites ont été recensées par M. Bats, dans une contribution consacrée aux phénomènes d'acculturation (Bats 2006). Tout d'abord, l'auteur estime qu'il ne faut pas voir la culture (et donc le groupe culturel) comme un « corpus stable et clos de représentations, croyances ou symboles », et donc de considérer ces groupes comme des « substances » (Bats 2006, p. 37-38). Dans ce cadre, il faut rappeler la remarque judicieuse de M. Diepeveen-Jansen, selon laquelle « le seul critère valable pour caractériser un groupement social est [...] la perception que la société a sur elle-même, sur son ethnie et sur son ou ses identité(s) » (Diepeveen-Jansen 2003, p. 280). Ce type d'informations nous est en effet inaccessible pour la période qui nous concerne.

Plus concrètement, M. Bats a identifié plusieurs limites pouvant fausser, ou ayant faussé, notre appréhension de la culture matérielle (Bats 2006, p. 38), et par là l'étude des contacts. Tout d'abord, l'adoption d'un objet ne signifie pas l'adoption de la culture de cet objet dans son ensemble (voir le cas des migrations de peuples imaginées à partir de quelques objets); ensuite, il ne faut pas voir nécessairement les phénomènes de continuités et de ruptures comme le reflet d'événements politiques. On pense ici aux migrations envisagées (ver sacrum) à partir de la désertification supposée de la Bohême ou de la Champagne. Enfin, et c'est là un point important, « pas plus qu'il n'existe de rapport direct entre la diffusion d'un objet et l'existence d'un groupe culturel correspondant, il n'existe pas de correspondance entre la production et la diffusion de cet objet et une unité politique ou territoriale » (ibid.). Le danger le plus grand résultant de ces remarques est une démarche que l'auteur dénomme « ethniciste », dans laquelle on oublie qu'il n'y a pas d'équivalence automatique entre culture matérielle et ethnie²². M. Bats prend alors pour exemple le débat sur le lien entre les Celtes et la culture de La Tène, exemple que nous pouvons reporter à notre problématique en mentionnant les Boïens ou les Volques Tectosages, rejoignant ainsi les débats et critiques formulés plus haut au sujet de leur utilisation dans la recherche archéologique. Ces mises en garde méthodologiques ont également été rappelées par J.-P. Demoule (2006, p. 20, 27).

Pour prendre un peu de recul sur ces différents points, on notera que l'étude des migrations, d'un point de vue théorique et archéologique à la fois, n'est pas encore réellement développée, voire

²² Une remarque similaire a été formulée par C. M. Cameron à propos des travaux de S. Burmeister. Voir ses « comments » dans *Burmeister 2000*, p. 556.

qu'elle est « largement absente en tant qu'objet de recherche » (Burmeister 2000, p. 539). Les remarques, constatations et mises en garde des différents auteurs sont très hétérogènes, et nous manquons toujours d'une méthode globale et fiable permettant d'identifier archéologiquement des migrations. Pourtant, les migrations ont largement été invoquées dans la recherche archéologique (voir chap. 3 et 11.1), et il s'agira maintenant d'analyser comment elles ont été appréhendées dans ces travaux.

11.3.2. Différences de points de vue

Afin d'essayer de comprendre la manière dont ont été prises en compte les migrations, nous aborderons ici deux aspects. Le premier concerne directement l'attitude, pour reprendre les mots de H. Härke (cf. infra), des différentes « écoles » d'archéologues, face au concept de migration. Nous verrons ensuite ce qu'il en est pour la période laténienne, et notamment pour les migrations concernant notre cadre d'étude, en présentant les différentes remises en cause des théories migrationnistes qui ont été présentées plus haut (chap. 11).

Un problème d'attitude?

Le titre choisi ici est directement issu de l'intitulé d'un article de H. Härke (1998)²³, qui s'est intéressé à la manière dont les archéologues ont accueilli le phénomène des migrations dans leurs travaux. La contribution de l'auteur est née suite aux réactions variées à une de ses études antérieures (Härke 1998, p. 19). H. Härke a travaillé sur les migrations anglo-saxonnes, que nous avons déjà mentionnées à plusieurs reprises, entre les Ve et VIIe s. apr. J.-C. Son analyse, anthropologique notamment, des incinérations masculines de cette période a montré que dans les cimetières anglosaxons précoces, la moitié des défunts étaient en fait des Britons, qui avaient par conséquent adopté la culture matérielle des nouveaux venus²⁴. Cette constatation rappelle d'une manière frappante les limites que nous avons évoquées plus haut au sujet du lien entre culture matérielle et ethnie. Mais elle implique également d'une part la confirmation de l'existence de migrations d'une certaine ampleur, confortant le modèle migrationniste, et d'autre part que la part indigène restait plus forte que supposée, confortant alors le camp « révisionniste » (ibid.).

Quoi qu'il en soit, le point intéressant est la manière dont ces résultats ont été accueillis par les archéologues britanniques et allemands. En effet, dans le premier cas, les réactions ont été parfois hostiles, rejetant l'idée d'un nombre si élevé de migrants, s'inscrivant alors parfaitement dans les « tendances antimigrationnistes actuelles de l'archéologie britannique » (ibid.). À l'inverse, la réaction des archéologues allemands a été totalement opposée, en raison du nombre élevé d'autochtones identifiés dans les nécropoles. L'auteur explique qu'une des raisons de la persistance des théories migrationnistes en Allemagne est due à l'absence de débats théoriques sur la question (Härke 1998, p. 19). Mais il explique aussi ces réactions antagonistes par plusieurs facteurs historiques et géographiques, tels notamment l'insularité de la Grande-Bretagne, ou encore la notion de « nationalité », reposant selon les pays sur le droit du sang (Allemagne) ou le droit du sol (Grande-Bretagne). La barrière de la langue enfin a été soulignée, puisque l'auteur note que, le plus souvent, les travaux des chercheurs anglais et allemands s'ignorent mutuellement, et ce y compris dans le cas des migrations anglo-saxonnes vers les Îles britanniques (Härke 1998, p. 20-21).

Même si certains des arguments peuvent être discutés²⁵, il n'en demeure pas moins que ces réactions antagonistes résultent de la manière dont les archéologues ont été formés, et les influences contemporaines sur leur jugement ont déjà été soulignées par d'autres auteurs²⁶. J.-P. Demoule a ainsi montré que nous sommes (trop) influencés par les exemples de migrations modernes, qui ont toutes l'inconvénient, pour nous, de s'inscrire dans un contexte politique qui est celui de l'État-nation. Il est en effet délicat de transposer ces exemples aux sociétés protohistoriques, « sauf à risquer l'anachronisme » (Demoule 2006, p. 19-20).

Les migrations laténiennes : points de vue critiques

Nous avons recensé plus haut les différentes théories migrationnistes évoquées entre la Bohême et la Gaule (*chap. 11.1*). Il s'agira maintenant de présenter les points de vue qui se sont opposés à ces migrations.

Concernant la « migration danubienne » en Champagne, le modèle développé par V. Kruta a fait l'objet de quelques remises en cause. Ainsi, A. Villes a mis en avant un problème principal, qui

²³ « Archaeologists and migrations: a problem of attitude? »

²⁴ Ces résultats ont été corrélés avec des analyses d'ADN mitochondrial moderne, voir les précisions de H. Härke dans ses commentaires de *Burmeister 2000*, p. 558.

²⁵ Voir les nombreux commentaires à la suite de l'article, p. 25-39

²⁶ Voir par exemple *Chapman 1997*; *Burmeister 2000*, p. 539-540, ainsi que les commentaires de C. M. Cameron p. 555.

est celui du manque de données liées à l'habitat. L'auteur rejette la méthode qui consiste à établir des données démographiques à partir des seuls indices funéraires (Villes 1995, p. 141), remettant ainsi en cause le principe d'une « désertification » de la région. Pour ce qui est ensuite de l'apport de populations nouvelles au IIIe, le problème est le même : « en l'absence d'un peuplement beaucoup plus dense antérieurement et de témoignages écrits sur les événements marquant les frontières de la zone d'expansion celtique [...], aurait-on seulement évoqué l'hypothèse d'une origine allochtone de ces défunts, d'ailleurs peu nombreux ? » (Villes 1995, p. 129). C'est là la clé de la critique établie par l'auteur. Les nouvelles règles vestimentaires, dont les fameux anneaux de cheville, qui permettent de faire le lien avec l'Europe danubienne « sont peu nombreuses, et franchement minoritaires sur chaque site (une ou deux à chaque fois) » (ibid.). Ce qu'A. Villes met en avant, c'est aussi le rapport exagéré aux textes antiques, et notamment le lien entre les nouveaux types de tombes et le retour des expéditions balkaniques. L'auteur reconnaît en définitive l'existence de mouvements, « si faibles fussent-ils quantitativement » (Villes 1995, p. 135).

Un point de vue similaire a été apporté par M. Diepeveen-Jansen (2003). L'auteur, en rappelant que plusieurs chercheurs, dont A. Villes, avaient déjà remis en cause l'hypothèse migratoire, présente plusieurs arguments allant dans le même sens.

Tout d'abord, la rupture annoncée à LT B n'est pas si évidente. La « désertification » de la région n'est en ce sens pas démontrée, puisque la « continuité et la richesse des données funéraires, à Reims surtout, nient aussi bien le départ des autochtones que l'arrivée de peuples étrangers » (Diepeveen-Jansen 2003, p. 283).

Ensuite, les différents éléments invoqués (apparition de l'incinération, de monuments funéraires à enclos carré, types particuliers d'épées et de parure) suivent tous une tradition locale plus ancienne, qui a été occultée au Hallstatt final et à La Tène ancienne pour les deux premiers, ou qui s'inscrit dans une évolution locale pour les seconds. Il en résulte que « l'expansion des artefacts laténiens peut également être le résultat d'échanges plus intenses et de contacts multipliés entre groupements sociaux différents » (ibid.).

Enfin, l'auteur met en relation ces objets, qui sont présents sur une grande partie de l'Europe, à des éléments représentatifs d'une élite. Dans ce cadre, les cartes de répartition représentent « l'objectivation de réseaux d'échanges [...] et d'une projection matérielle des identités de certaines

catégories sociales » (*ibid.*). M. Diepeveen-Jansen rappelle également qu'une des questions essentielles est de savoir si dans ce cas ce sont des personnes ou des biens qui se déplacent (*Diepeveen-Jansen 2003*, p. 282).

Une autre vague de migration a été évoquée pour le sud de la Gaule, et mise en relation avec l'arrivée des Volques. Nous avons vu que le mobilier pris en considération pour évoquer leur déplacement est composé de parures à pastillage et à faux-filigrane (voir chap. 11). Nous avons expliqué dans le chapitre 6 qu'ont été retenus ici uniquement les bracelets produits avec cette technique, en tant que marqueurs de contacts entre la Bohême et la Gaule. En excluant ainsi les autres types, la liste des objets établie par F. Perrin et reprise par V. Kruta a donc été considérablement réduite. Cette diminution ne concerne toutefois qu'une des origines supposées, la Bohême, mais pour les autres éléments, il ne semble pas possible de définir une origine plus précise, entre la Bohême, la Moravie ou le bassin des Carpathes.

Pour expliquer la présence de ces différentes parures dans le Sud-est de la France, V. Kruta estime qu'elle ne peut être due qu'à « l'arrivée de personnes qui les portaient ou qui étaient en mesure de les fabriquer sur place » (Kruta 2000, p. 304). Selon l'auteur, l'hypothèse d'un commerce à longue distance doit être écartée, puisque ces objets constituent des marqueurs régionaux trop forts (voir chap. 12.5).

Ce modèle a pourtant lui aussi fait l'objet de critiques. Ainsi, M. Bats estime que ces migrations « reposent sur des arguments pour le moins fragiles » (Bats 2006, p. 35). L'auteur rappelle la théorie de V. Kruta que nous venons d'évoquer, mais explique que « la situation est loin d'être aussi tranchée » (Bats 2006, p. 36). En effet, le supposé « afflux soudain d'objets laténiens » de V. Kruta laisse la place à une infiltration plus précoce d'objets laténiens, dès le troisième quart du V^e s. En ce sens, l'idée d'une celtisation de la région, liée à l'arrivée des Volques, est rejetée.

Parmi tous les mouvements évoqués par les auteurs antiques pour le sujet qui nous intéresse, le mieux documenté reste celui de la migration des Helvètes, et donc des Boïens.

En effet, c'est un épisode directement vécu par son narrateur, César, et on peut donc éliminer ici les précautions que nous signalions à propos des événements relatés par des auteurs plus tardifs de plusieurs siècles (cf. chap. 11.2.3).

Si on évacue les éventuelles erreurs qui auraient pu être commises, consciemment ou inconsciemment, par César, il faut donc bien admettre l'installation d'un groupe de Boïens, certainement dans le Val de Loire, en tout cas en marge du territoire des Éduens.

Mais dans ce cas, quelles traces archéologiques avons-nous de cette installation? A priori aucune. Le seul vague lien est la mention que nous avons évoquée d'un certain Boiorix sur la dédicace d'une statuette mise au jour à Auxy, en Saône-et-Loire. Mais au niveau du matériel, même si l'on envisage un territoire le plus large possible pour l'origine des Boïens (c'est-à-dire si on accepte qu'il s'agisse d'une dénomination « communautaire », et qu'il s'agit donc des Celtes du nord des Alpes), on ne dispose d'aucun indice.

Ce qui veut dire que même quand on sait où chercher, on n'arrive pas forcément à identifier de migration par le seul biais du mobilier. Sans le texte de César, aurait-on jamais imaginé que des Boïens aient pu s'installer à Gorgobina?

Enfin, on peut revenir également sur les migrations ayant eu lieu à la transition LT A/B, depuis la Suisse ou le Rhin supérieur au sens large, en direction de la Bohême. Dans ce cas, nous sommes ici toutefois moins aptes à analyser ce phénomène, en raison du cadre chronologique et de la méthode de sélection des marqueurs que nous avons utilisés. En effet, le mobilier pouvant être daté de LT A a été systématiquement écarté. Nous avons en quelque sorte étudié les premières traces liées à cette installation, une fois ces mouvements effectués. On rappellera néanmoins que les données que nous avons pu collecter pour LT B1 dans la 2° partie sont quantitativement faibles par rapport aux autres périodes.

Pour étudier cette question dans le détail et l'apprécier dans toute sa complexité, il serait nécessaire de reprendre le dossier dans une perspective chronologique plus large, en s'intéressant particulièrement aux phénomènes de rupture/continuité dans la zone (habitats et nécropoles notamment). Il faudra alors définir les caractéristiques précises de la culture matérielle et des pratiques funéraires dans les deux zones envisagées comme points de départ et d'arrivée, tout en prenant garde à la qualité de la documentation, et à sa répartition entre les données liées à l'habitat et au domaine funéraire.

On rappellera tout de même l'avis formulé dans la dernière synthèse consacrée à la période laténienne (*Venclová* (ed.) 2008b, voir chap. 3.5), qui élude la question des migrations de grande ampleur, telles que traditionnellement représentées jusque-là dans la recherche tchèque.

Un point de vue autrement plus critique a été fourni par S. Rieckhoff, pour qui l'identification des Boïens aux nécropoles à tombes plates est une « surinterprétation néoromantique des rites

funéraires, qui sont considérés comme l'archétype de l'identité ethnique », ce qui conduit alors à expliquer les changements de rites funéraires par un changement de population (*Rieckhoff 2009*, p. 368).

Pour conclure, on pourra constater que les différents auteurs ne rejettent pas totalement l'idée de migrations. La seule différence réside dans l'ampleur de celles-ci. En effet, on trouve aujourd'hui de plus en plus de travaux où sont proposés des déplacements de petits groupes. C'est en substance ce que l'on peut retenir pour l'article d'A. Villes que nous venons de mentionner (Villes 1995, p. 135), mais qui trouve écho également dans la recherche tchèque (Venclová (ed.) 2008b, p. 148). Une hypothèse similaire a été récemment proposée pour quelques tombes de la nécropole de Mannersdorf en Autriche, où des migrations individuelles depuis la Suisse ont été envisagées (Ramsl 2009, p. 478-479).

Une autre hypothèse enfin est celle de changements affectant les élites, comme cela a pu être proposé pour l'Ile-de-France par exemple (*Marion 2004*, p. 352). Il est intéressant de constater que dans les trois cas que nous venons de mentionner, c'est cette même hypothèse qui est retenue.

11.3.3. Conclusions

Après examen des différents éléments mis en avant à propos des migrations, on peut de prime abord se demander pourquoi celles-ci ont joué un rôle si important dans la recherche, et ce dès le XIX° s.? Ceci s'explique à notre avis tout simplement par l'existence des textes antiques. Ces textes ont euxmêmes souvent montré un certain intérêt pour les questions de migrations (voir les travaux de K. Tomaschitz), leur accordant peut-être même un rôle trop central dans l'histoire des peuples évoqués. Quelles interprétations auraient vu le jour si nous n'avions pas eu ces sources? La recherche de la fin du XIX° et du début du XX° notamment aurait été différente, et l'on a vu qu'elle était encore importante dans nos interprétations actuelles (chap. 3).

On peut également s'interroger sur la qualité des données à notre disposition. Tout d'abord, nous avons vu que les migrations se déroulant à l'intérieur d'une même culture archéologique sont celles qui sont le plus difficilement identifiables. On rejoint le problème de l'uniformité de la culture laténienne évoquée dans le chapitre 2.2.3, et on peut se demander dans quelle mesure cette uniformité ne pourrait pas justement être la conséquence de mouvements migratoires. Elle masque en tout cas une bonne partie des informations. De

la même manière, la (trop) grande variété de cas de figures pouvant caractériser ces mouvements n'est pas perceptible par l'archéologie.

Un autre point important est que nos modèles pour les IVe/IIIes. reposent essentiellement sur des données funéraires. L'absence de données sur l'habitat biaise en ce sens totalement notre perception. Ce point a été soulevé par les archéologues étudiant la période laténienne, ainsi que, pour d'autres périodes, par ceux ayant travaillé sur la théorie des migrations.

Enfin, le corpus des données historiques est, par définition pour notre période (la proto-histoire), assez limité, au regard des nombreux événements ou micro-événements qui ont dû se dérouler sans avoir été consignés par les auteurs antiques. Il en résulte que les possibilités de recoupement entre données archéologiques et textuelles sont elles aussi limitées, et que l'on peut parfois être tenté de « forcer » les premières pour qu'elles correspondent aux secondes.

S'agissant de l'interprétation des données archéologiques, certains auteurs ont mis en avant le fait que les théories migrationnistes constituaient parfois une solution de facilité pour expliquer les changements culturels²⁷, voire correspondaient à « un stade infantile de l'archéologie » (*Villes 1995*, p. 125).

Sans être aussi extrême, on notera toutefois l'absence de véritables débats théoriques à ce sujet dans notre discipline, qui reste accrochée de près ou de loin aux méthodes héritées du XIX^e s. Mais ce problème est plus global, et ne concerne pas que la période laténienne. Pour l'archéologie en général, il semble qu'il y ait un manque cruel d'approches théoriques sur le sujet. Ainsi, si l'on se pose la question « comment identifier archéologiquement une migration? », force est de constater que nous ne disposons pas de méthode bien définie, malgré certains progrès récents, comme les analyses de strontium (mais qui ne concernent que les migrations individuelles ou de petits groupes...).

Il semble clairement que nous manquions de rigueur et de méthode dans ce domaine, et que nous ayons trop peu de recul historiographique et épistémologique sur la question. Toutefois, les remises en cause de plus en plus fréquentes des théories migrationnistes montrent que les archéologues commencent à déconstruire les modèles directement issus du XIX^e s. Il ne reste plus maintenant qu'à les reconstruire...

11.4. Synthèse

Tentons maintenant de recouper les différentes informations présentées jusqu'ici.

Pour ce qui est des Volques Tectosages en Europe centrale, nous avons vu qu'un long débat a eu lieu (et a toujours lieu?) en Rép. tchèque, pour connaître la localisation de ce peuple. Son positionnement par quelques auteurs dans le nord de la Bohême et en Moravie a conduit certains d'entre eux à faire le lien avec les Tectosages du sud de la France, invoquant ainsi des contacts entre ces deux régions. Toutefois, ce lien ne repose en amont que sur le texte de César qui, nous l'avons vu, est le seul à mentionner leur présence dans le voisinage de la forêt Hercynienne, et qui a été remis en cause par les historiens. Il semble donc improbable que les quelques objets du sud de la Gaule utilisés dans l'histoire de la recherche, et qui ne coïncident par ailleurs pas avec la localisation supposée des Volques Tectosages, soient à mettre sur le compte d'une migration de ce peuple, entre la Bohême ou l'Europe danubienne d'une part, et le sud de la France d'une autre part.

Pour les Boïens, les problèmes sont multiples. Tout d'abord, nous ne sommes même pas sûrs de la réalité à laquelle ils correspondent : s'agit-il d'un peuple, d'une confédération de peuples ? Sont-ils une invention ou un « détournement » antique pour définir d'une manière générique les Celtes du nord des Alpes ? Un autre problème est celui de leur localisation. Nous ne savons pas où ils étaient installés précisément, ni même où se situent exactement le *Boiohaemum* et la forêt Hercynienne. Pour parodier les mots de Tacite, nous dirons que le nom de Bohême subsiste encore, mais qu'il est peut-être un mauvais reflet de l'antique histoire des lieux.

Plus globalement, nous avons vu qu'il fallait également parfois se méfier des sources antiques, ou tout du moins garder une certaine distance lorsqu'on est amené à les utiliser, notamment pour l'Europe centrale, lorsqu'il s'agit de localiser et restituer les mouvements des différents peuples. Leur caractère fragmentaire et parfois contradictoire nous a amené à en conclure qu'il fallait peutêtre les mettre de côté en attendant de nouvelles études ou de nouvelles données.

Si les migrations ont réellement joué un rôle aussi important dans l'histoire du peuplement celtique, il faut bien constater que nous ne disposons en fait que de peu de sources : les peuples invoqués se comptent sur les doigts de la main, et les sources sont muettes pour beaucoup d'autres dont nous connaissons pourtant le nom et la localisation, ainsi que pour tous ceux dont nous ignorons

²⁷ Et même une interprétation de « paresseux » : « a lazy person's explanation for cultural change » : commentaires de D. W. Anthony dans *Burmeister 2000*, p. 554.

l'existence. Il en résulte que lorsqu'une migration peut être envisagée sur des bases archéologiques (si elle peut l'être...), le panel de peuples disponibles est limité. Ainsi de la Bohême par exemple, où les seuls peuples « à disposition » sont les Boïens, voire les Volques Tectosages, et qui sont donc « logiquement » proposés comme un moyen d'expliquer les migrations envisagées.

Ainsi, à la question « quelle place pour les Boïens et les Volques Tectosages dans les contacts entre la Bohême et la Gaule ? », nous répondrons : aucune, pour l'instant.

Si l'on revient maintenant sur les migrations en tant que phénomène de contacts, il semble que nous ayons atteint par certains aspects les limites de l'archéologie, en l'absence notamment de recul méthodologique suffisant. En ce sens, l'anthropologie culturelle et sociale peut nous être d'une aide précieuse pour comprendre les migrations, comme l'avait d'ailleurs déjà souligné *M. Bats* (2006, p. 32).

Et donc, à la question « quelle place pour les migrations dans les contacts entre la Bohême et la Gaule? », nous répondrons : elle est possible voire probable, mais il nous faut entièrement reconstruire notre manière d'appréhender ce phénomène.

Enfin, pour conclure, on peut souligner le fait que les grandes théories migrationnistes ont surtout été développées dans certains ouvrages de synthèse ou destinés au grand public. Ces théories semblent liées à la nécessité de présenter une image lisse et concrète, montrant que nous, les archéologues, sommes capables de mettre des noms derrière des vestiges parfois ingrats ou peu parlants.

Le problème, à notre avis, dans cette manière d'aborder les migrations, réside uniquement dans cette dernière étape du processus de réflexion, visant à restituer nos données dans une perspective plus large (« historique ») aussi bien aux spécialistes qu'aux non-spécialistes. À l'échelle de l'archéologie laténienne, on notera le décalage entre la conséquente exposition de Venise en 1991 (« Les Celtes »), à mettre en parallèle aux débats actuels sur le lien réel entre ces Celtes et la culture matérielle de La Tène (Collis 2003). Peut-être est-il nécessaire de réfléchir à une autre manière de présenter ces données, en s'éloignant de la vision néoromantique (selon les mots de S. Rieckhoff) caractérisant une certaine « école » (bien que celle-ci ne se réclame pas en tant que telle). Ces hypothèses ne sont peut-être pas toutes à rejeter, mais au moins doit-on s'assurer de présenter au lecteur les précautions et les limites liées à nos interprétations. Il s'agit là parfois uniquement d'une question de vocabulaire, où des expressions comme « indiscutable » ou « d'une manière certaine » doivent être bannies (s'agissant notamment de l'utilisation des textes antiques). Nous touchons ainsi à un problème qui n'est donc pas lié à nos données, mais qui concerne plutôt la manière de les interpréter et de les restituer, notamment au grand public.